

doc  
CA1  
EA751  
97C16  
FRE

Canadian Centre  
For Foreign Policy  
Development



Centre canadien  
pour le développement  
de la politique étrangère

**LES ONG ET  
LA POLITIQUE DE COOPERATION INTERNATIONALE  
DU CANADA**

Canadian Council for International Co-operation (CCIC).

June 1997.

**1002.1F**







Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

JUN 26 2006

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

**LES ONG ET  
LA POLITIQUE DE COOPERATION INTERNATIONALE  
DU CANADA**

Canadian Council for International Co-operation (CCIC).

June 1997.

1002.1F

15 965 608

Jun 1997

Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

1, rue Nicholas  
Bureau 300  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7

613-241-7007 (téléphone)  
613-241-5302 (téléfax)

CCIC/WEB NET  
WWW.HTTP://WWW.WEB.NET/CCIC.CCIC

ISBN: E2-236/1997F  
0-662-85678-3



## TABLE DES MATIÈRES

### Préface

PARTIE I : Vue d'ensemble des tendances  
et des défis touchant le travail  
d'orientation des ONG

# Les ONG et la politique de coopération internationale du Canada

Introduction

Tendances

Champs d'action

Conclusions

PARTIE II : Carte de la première génération  
des capacités

Signes

Introduction

Champs d'action

Développement durable

Droits de la personne

Égalité des sexes

Consolidation de la paix

Sécurité alimentaire

Commerce et investissement mondiaux

Responsabilité sociale des entreprises

Aide publique au développement

Démocratisation de la politique

Juin 1997

Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

1, rue Nicholas  
Bureau 300  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7

613-241-7007 (téléphone)  
613-241-5302 (télécopieur)

CCCI@WEB.NET  
WWW:<http://www.web.net/ccic.ccci>



## TABLE DES MATIÈRES

### *Préface*

### **PARTIE I : Vue d'ensemble des tendances et des défis touchant le travail d'orientation des ONG**

Introduction

Tendances

Nouveaux défis

Dialogue futur sur les politiques

Conclusions

### **PARTIE II : Carte de la première génération des capacités**

Sigles

Introduction

Champs d'action

Développement durable

Droits de la personne

Égalité des sexes

Droits de l'enfant

Consolidation de la paix

Sécurité alimentaire

Commerce et investissement mondiaux

Responsabilité sociale des entreprises

Aide publique au développement

Démocratisation de la politique

### **Annexe ,**

Organisations membres du CCCI



## Les ONG et la politique de coopération internationale du Canada

Les ONG et la politique de coopération internationale du Canada

### Préface

Le présent document se compose des deux parties suivantes :

- **PARTIE I** Vue d'ensemble des défis et enjeux actuels touchant le travail d'orientation des ONG, comprenant un examen des caractéristiques nécessaires à un dialogue efficace au sujet des politiques entre les ONG et le gouvernement.
- **PARTIE II** « Carte des capacités » détaillée présentant les activités d'orientation des diverses ONG et coalitions par rapport aux 10 rubriques que le CCCI utilise pour organiser les activités d'orientation du milieu.

Le document inclut également une **annexe** qui renferme les coordonnées des ONG membres du CCCI.

La partie I, c'est-à-dire la Vue d'ensemble, a été rédigée par Tim Draimin tandis que la partie II, la Carte des capacités, est l'oeuvre de Richard Marquardt. Les personnes suivantes ont généreusement fait des observations sur le texte : Jennifer Proudfoot, Alain Roy, Gauri Sreenivasan, Rieky Stuart et Brian Tomlinson.

Le CCCI souligne avec reconnaissance le soutien accordé à cette recherche par le Fonds John Holmes du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.



## PARTIE I

# Les ONG et la politique de coopération internationale du Canada

## touchant le travail d'orientation des ONG

### Introduction

## PARTIE I

# VUE D'ENSEMBLE DES TENDANCES ET DES DÉFIS

## TOUCHANT

# LE TRAVAIL D'ORIENTATION DES ONG

*Le politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, Rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner le politique étrangère du Canada, novembre 1994, p. 88. On trouvera une analyse du rôle des ONG dans le processus de démocratisation des politiques dans Tim Drainin et Betty Flowers, « Civil Society and the Democratization of Foreign Policy », dans Maxwell Cameron et Maurice Appel Meier, *Canada Among Nations 1990 : Democracy and Foreign Policy*, Carleton University Press, Ottawa, 1995.



## PARTIE I

# Vue d'ensemble des tendances et des défis touchant le travail d'orientation des ONG

### Introduction

Depuis deux décennies et jusqu'à récemment, les ONG de coopération internationale du Canada ont augmenté de manière assez constante leur capacité de participer aux activités d'élaboration des politiques, de dialogue sur les politiques et d'appui des politiques. Parmi les jalons qui ont marqué cette période, signalons les travaux sur des régions géographiques (p. ex., l'Afrique du Sud, la Corne de l'Afrique et l'Amérique centrale) et diverses questions (p. ex., aliments infantiles, biodiversité, infrastructure de grande échelle). Le point culminant de cette tendance à une participation croissante a probablement été l'examen de la politique étrangère de 1994, pour lequel les ONG ont représenté la moitié de la participation publique<sup>1</sup>. Depuis cette époque, la capacité consultative des ONG a commencé à décroître, bien que la politique continue à accaparer une plus grande part du temps des conseils d'administration de ces organisations.

D'intervenants marginaux dans le domaine de la politique d'intérêt public, les ONG sont devenues des acteurs bien en vue au sein du dialogue public courant sur une foule de dossiers. Parmi les dossiers les plus visibles actuellement, signalons l'endettement, les droits de l'enfant et le travail des enfants, les mines terrestres, l'égalité des sexes, l'environnement et les droits de la personne. Les ONG ont

<sup>1</sup> *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, Rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner la politique étrangère du Canada, novembre 1994, p. 85. On trouvera une analyse du rôle des ONG dans le processus de démocratisation des politiques dans Tim Draimin et Betty Plewes, « Civil Society and the Demoncratization of Foreign Policy », dans Maxwell Cameron et Maureen Appel Molot, *Canada Among Nations 1995 : Democracy and Foreign Policy*, Carleton University Press, Ottawa, 1995.

évolué dans le sens où elles se contentent plus de critiquer les politiques mais proposent activement des solutions de rechange.

## Tendances

Plusieurs facteurs, au Canada et à l'échelle mondiale, ont favorisé l'évolution des ONG en ce qui concerne le travail d'orientation.

### **Reconnaissance accrue par les ONG de l'importance du travail d'orientation.**

Les ONG reconnaissent que les tendances macro-économiques négatives (et leurs retombées sociales) ont neutralisé les efforts visant à élargir leurs initiatives; « [TRAD.] cela a incité les ONG à s'intéresser davantage à la promotion des macropolitiques et a entraîné un raffermissement des liens entre les initiatives menées à un microniveau et celles qui se situent à un macroniveau »<sup>2</sup>.

### **Augmentation de la capacité interne des ONG de mener des travaux d'orientation.**

Beaucoup d'ONG (et de sous-secteurs d'ONG) ont consacré une part croissante de leurs ressources humaines au travail d'orientation. Les plus visibles sous ce rapport ont été les coalitions confessionnelles oecuméniques, qui ont concentré un intérêt croissant pour les questions de justice sociale dans de petites institutions consultatives qui gèrent les activités liées aux recherches et au dialogue sur les politiques<sup>3</sup>. Parmi les coalitions laïques (et laïques-oecuméniques) parallèles, signalons la Commission populaire d'alimentation de 1978-1979 et l'Enquête des citoyens sur la paix et la sécurité de 1991-1992. Les intérêts en matière de politique de diverses ONG laïques comme Alternatives, Care Canada, CUSO, Partenaires pour l'essor rural et l'Association des médecins pour la survie mondiale, de même que les fonds humanitaires des syndicats ont appuyé ces coalitions.

**Diminution de la polarisation idéologique.** La fin de la guerre froide a éliminé la polarisation idéologique (mais non pas l'idéologie) du terrain des politiques. Il est désormais plus facile pour les ONG de différents milieux de travailler ensemble dans des champs d'action de plus en plus complexes et interdépendants.

<sup>2</sup> Horacio Morales et Isagani Serrano, « Common Ground in Asia-Pacific Development », dans David Hulme et Michael Edwards, *NGOs, States and Donors : Too Close for Comfort*, Macmillan, Houndmills, 1997, p. 100.

<sup>3</sup> Voir Christopher Lind et JOe Mihevc, *Coalitions for Justice*, Novalis, Ottawa, 1994.

**Légitimation et mise en valeur du rôle des ONG dans l'élaboration des politiques par certaines tendances internationales, notamment les cycles actifs des conférences des Nations unies** (sur les femmes, la population, l'environnement, le commerce, le développement social et les droits de la personne)<sup>4</sup>. Le Canada a en fait cherché à s'imposer à l'échelle internationale pour avoir ouvert la voie à la participation de ses ONG aux travaux préparatoires à des conférences et même à des délégations officielles. Les intervenants dans le débat sur la réforme de l'ONU reconnaissent désormais l'importance du mouvement mondial des ONG et de ses rôles en matière d'orientation<sup>5</sup>. Il est certes révélateur qu'en février 1997, les ONG soient pour la première fois en 50 ans intervenues au Conseil de sécurité de l'ONU.

#### Élargissement de l'« espace » public pour le travail d'orientation :

- a) Accroissement de l'appui politique. Les premières tentatives en vue d'établir un dialogue entre le public et le gouvernement au sujet des politiques se sont heurtées à la résistance en apparence implacable des fonctionnaires et des ministres. Mais depuis le milieu des années 1980, on appuie activement la participation des citoyens à l'élaboration des politiques internationales, vu l'importance accrue qui est attachée à la participation publique, à l'établissement d'un consensus et à la recherche d'idées « de l'extérieur ». Cet appui politique traduit la réaction à la volonté du public de participer davantage à l'élaboration des politiques d'intérêt public.
- b) Encouragement, à cause de pressions d'ordre pratique, d'un élargissement des rôles liés à l'élaboration des politiques. « L'obligation pour les ministères des affaires étrangères de s'occuper d'un nombre croissant d'enjeux à un degré plus poussé mais avec moins d'argent,

<sup>4</sup> « L'intérêt considérable de toutes sortes d'organisations pour les conférences mondiales de l'ONU organisées dans les années 1990 et leur participation à celles-ci ne sont pas le fait du hasard. Il s'agit de la " pointe de l'iceberg " que constitue un vaste processus social touchant tous les continents, soit l'émergence d'une société civile organisée. » Voir le rapport de la Commission indépendante sur la population et la qualité de vie de 1996 intitulé *Caring for the Future : Making the Next Decades Provide a Life Worth Living*, Oxford University Press, Oxford, 1996, p. 262.

<sup>5</sup> Voir par exemple dans le rapport de la Commission de gouvernance globale intitulé *Our Global Neighbourhood*, Oxford University Press, Oxford, 1995, en particulier les pages 253-262.

signale l'analyste Evan Potter, exige une intensification de la collaboration entre les spécialistes de la politique étrangère du Canada et les intervenants de la société civile.... »<sup>6</sup>

**Convergence des programmes d'action favorisant un élargissement du terrain d'orientation commun du gouvernement et des ONG.** À l'ACDI, par exemple, la coopération pour le développement international est maintenant considérée comme un processus politisé, légitimant ainsi des champs d'action comme les droits de la personne et le développement démocratique. Au MAECI, l'importance croissante attachée à la notion de « sécurité commune » a favorisé l'adoption d'une approche plus exhaustive en ce qui a trait à la sécurité humaine. (Par contre, certains champs d'action comme le commerce sont largement exclus des débats d'orientation en matière de développement durable et de droits de la personne.) De plus, des préoccupations de politique distinctes touchant le Sud et le Nord ont pris une envergure mondiale étant donné que la ligne de démarcation entre les préoccupations intérieures et les préoccupations internationales est devenue plus floue. Il a donc fallu promptement reconnaître la nécessité d'une réciprocité Nord-Sud en matière de politiques. Les États ont aussi jugé plus souvent nécessaire d'établir un lien entre le travail d'orientation gouvernemental et le travail d'orientation non gouvernemental en vue de créer un consensus et de recueillir l'appui des intéressés. (Signalons par exemple la collaboration entre le ministère des Affaires étrangères et les organisations autochtones du Canada en vue de cultiver un climat d'appui à l'échelle internationale pour la création du Conseil de l'Arctique.)

**Émergence de mouvements d'ONG et de coalitions d'orientation internationaux, spécialement dans le Sud, contribuant au développement de la capacité d'orientation dans le Nord.** Ces coalitions du Sud ont suscité au sein de la communauté internationale des ONG un débat en matière d'orientation qui a en retour permis de jeter l'éclairage particulier des ONG sur la pratique de la politique étrangère canadienne.

**Caractère plus visible et pressant de certaines questions liées au développement international, soulignant l'urgence du programme axé sur les enjeux mondiaux.** Certains problèmes mondiaux, comme la dégradation de l'environnement (appauvrissement de l'ozone, réchauffement du globe, crise des écosystèmes marins), le travail des enfants, les migrations forcées et les conflits civils, ont

<sup>6</sup> Evan Potter, « Redesigning Canadian Diplomacy in an Age of Fiscal Austerity », dans Fen Hampson et Maureen Appel Molot, *Canada Among Nations 1996 : Big Enough to Be Heard*, Carleton University Press, Ottawa, 1996, p. 34.

souligné le besoin d'adopter une approche systémique en matière de résolution des problèmes (s'attaquer aux causes fondamentales), nécessairement de manière multilatérale.

## Nouveaux défis

À ces tendances essentiellement positives viennent s'ajouter des défis nouveaux auxquels font face les ONG dans l'élaboration de leur programme d'action et de leur approche du dialogue au sujet des politiques.

### Cadre stratégique

Dans la plupart des cas, les ONG de développement international sont arrivées au travail d'orientation en passant par l'élaboration de programmes en matière de développement international. Elles ont donc été obligées de « développer » leurs capacités d'orientation, y compris leur cadre stratégique. Au cours de ce cheminement, elles ont dû faire face à certaines lacunes stratégiques comme les suivantes :

- l'absence d'une stratégie claire en matière d'orientation et de défense d'une cause;
- l'absence d'alliances vigoureuses avec d'autres secteurs;
- l'incapacité à constituer un groupe d'orientation vaste et actif;
- l'établissement inégal de partenariats entre ONG du Nord et du Sud;
- une concentration excessive sur des questions et des forces de moins en moins importantes pour favoriser un développement humain durable<sup>7</sup>.

Comme le CCCI et l'Institut Nord-Sud l'ont récemment signalé dans une lettre aux ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, « [TRAD.] l'aide étrangère est un facteur certes modeste mais catalyseur dans la lutte contre la pauvreté et la dégradation environnementale. Toutes les autres lignes de conduite, notamment politique, financière, commerciale, environnementale et relative à la défense, ont une incidence collective et cumulative plus importante »<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Voir Michael Edwards, « What will we influence in a future without aid? Redefining advocacy in a market-driven world », polycopié, 1997.

<sup>8</sup> Voir la lettre du 17 avril 1997 du président de l'INS, Roy Culpeper, et de la directrice générale du CCCI, Betty Plewes, aux ministres Lloyd Axworthy et Don Boudria.

Les ONG ont été mises au défi d'élargir leur orientation pour s'attacher non pas uniquement à l'aide au développement mais à tout l'éventail des enjeux de la coopération internationale signalés ci-dessus. Il leur a fallu opérer ce virage en réaction aux conséquences de la mondialisation et de l'importance excessive attachée à l'économie de marché.

Bien que les ONG internationales et les organismes connexes se soient occupés d'un assez vaste éventail de dossiers, ce n'est qu'au moment de présenter son mémoire pour l'Examen de la politique étrangère de 1994 que la communauté du développement international a fait front commun pour la première fois en vue d'élaborer un programme exhaustif. Elle a alors appuyé un cadre axé sur le développement humain durable (DHD), les enjeux étant articulés autour des thèmes suivants :

- La coopération pour le développement international;
- Les droits de la personne;
- Les relations économiques du Canada et la justice économique;
- La sécurité commune;
- La démocratisation de la politique.

Ce cadre a abouti à un programme en 10 points (servant de base à la carte ci-jointe des capacités des ONG) axé sur les forces qui déterminent le développement mondial et humain. Ces 10 points sont les suivants :

- Le développement durable;
- Les droits de la personne;
- L'égalité des sexes;
- Les droits de l'enfant;
- La consolidation de la paix;
- La sécurité alimentaire;
- Le commerce et l'investissement mondiaux;
- La responsabilité sociale des entreprises;
- L'aide publique au développement;
- La démocratisation de la politique.

En plus d'opérer, cette transition, les ONG doivent relever le défi de faire comprendre du public et appuyer par les groupes intéressés les buts principaux de leurs programmes d'action complets.

Au Canada, comme dans la plupart des pays industrialisés, les ONG ont eu de la difficulté à maintenir et à plus forte raison à accroître l'appui du public pour la coopération internationale. Après la guerre froide, le débat sur l'unité nationale et la fragmentation générale des domaines d'intérêt public, les questions mondiales ne revêtent plus l'importance première qu'elles pouvaient avoir parmi la population.

Un récent groupe de travail d'ONG, composé de spécialistes du marketing social et des médias ainsi que de l'éducation au développement, a conclu que les ONG devaient remplacer leur modèle d'interaction avec le public basé sur la « conversion » par un modèle d'« engagement »<sup>9</sup>. Cette recommandation revêt beaucoup d'importance en ce qui concerne la façon dont les ONG envisagent leurs communications avec le public puisqu'elle suppose un dialogue « dans les deux sens » au sujet des préoccupations publiques. Les citoyens, se sentant de plus en plus aliénés par un processus d'élaboration des politiques d'intérêt public dominé par les « experts », « veulent échanger des idées, faire eux-mêmes des liens et tirer leurs propres conclusions. Ils veulent contribuer à l'examen des questions qui influent sur leur vie et aider à effectuer les compromis nécessaires pour aboutir à des décisions »<sup>10</sup>.

Les ONG s'interrogent non seulement sur la manière d'appliquer des approches basées sur « l'engagement public » mais aussi sur la façon de les lier à leurs nouveaux dialogues sur les politiques et à leurs programmes de défense d'une cause. Comme des recherches récentes révèlent que le public veut faire appel à « son instinct pour l'établissement de liens »<sup>11</sup>, l'élaboration d'un programme d'action exhaustif constitue un bon point de départ.

<sup>9</sup> Voir *La citoyenneté mondiale : une nouvelle perspective*, CCCI, août 1996. Dans son rapport, le groupe de travail a également laissé entendre que le milieu des ONG devait travailler plus efficacement comme « secteur » pour faire appuyer le DHD, que la notion de « citoyenneté mondiale » pouvait être utilisée comme principe d'organisation des relations entre les ONG et le public, que ces dernières devaient s'employer de plus en plus à jeter des ponts pour intégrer les relations entre le public canadien, les partenaires du Sud et les ONG et qu'elles devaient aussi adopter rapidement une culture qui attache de la valeur à la diversité.

<sup>10</sup> Voir « Public Engagement + Meaningful Chaos », qui est une source de documents disponibles au site du groupe de nouvelles « ccic.policy.issues » sur Web.Net.

<sup>11</sup> Voir The Harwood Group, *Meaningful Chaos*.

## Financement

Les récentes compressions financières (et l'intensification de la concurrence en ce qui concerne la collecte de fonds) ont entraîné une baisse des ressources pouvant être consacrées aux travaux d'orientation. Certaines ONG qui comptent un effectif spécialement consacré à ces travaux ont réduit leurs engagements sur ce plan.

Dans sa réorganisation de ses dépenses pour favoriser les entreprises et les autres secteurs non gouvernementaux comme les universités, l'ACDI a effectué une réduction de ses fonds destinés aux ONG plus grande que celle touchant l'ADP en général.

Il faut éviter de créer un fossé entre les résultats que les donateurs publics attendent de leurs dons (qu'on estime généralement destinés à des programmes outre-mer) et l'investissement dans les travaux d'orientation au Canada. En cette époque où les donateurs ont de plus en plus de choix, peut-on s'attendre à obtenir des dons pour des travaux d'orientation quand le public estime d'une manière générale que l'aide est destinée à des travaux humanitaires?

Les autres sources de financement institutionnelles sont rares étant donné que les fondations philanthropiques canadiennes (contrairement aux fondations américaines) n'attachent guère de valeur au travail international<sup>12</sup>.

Le travail d'orientation peut être considéré comme un atout pour les ONG dans leurs tentatives de cultiver des relations avec les institutions de financement bilatérales ou multilatérales qui attachent de l'importance à une contribution aux politiques. Par contre, l'activisme dans ce domaine risque aussi d'aliéner des bailleurs de fonds éventuels.

Les lois et règlements fiscaux canadiens sur les organismes de bienfaisance dissuadent les organisations de considérer les activités d'orientation et de défense d'une cause comme des activités de bienfaisance légitimes. Les organisations s'occupant activement d'orientation ont par exemple de plus en plus de difficulté à obtenir voire à conserver leur statut d'organisme de bienfaisance.

## Efficacité de l'orientation

<sup>12</sup> Voir Evan Potter, « Niche Diplomacy and Canadian Foreign Policy », *International Journal*, vol. LII, n° 1, hiver 1996-1997, p. 33.

Le vaste éventail des secteurs d'activité internationale et la nécessité de posséder des niveaux élevés d'expertise pour participer efficacement à des forums d'orientation obligent les ONG à se partager efficacement le travail.

L'efficacité du travail d'orientation dépend souvent de la capacité d'établir et de maintenir des coalitions multipartites ou multisectorielles, dont l'établissement et le maintien exigent cependant beaucoup de travail et constituent par conséquent des activités coûteuses. Les coalitions masquent également le profil particulier d'une ONG. Or la mise en évidence d'une organisation par ses travaux d'orientation constitue un important encouragement institutionnel pour ces travaux étant donné qu'elle peut favoriser la collecte de fonds auprès du public et des institutions.

L'existence d'une pléthore d'ONG (internationales et autres) et l'hypothèse selon laquelle chacune de celles-ci s'intéresse principalement à un enjeu donnent à penser que les questions d'ordre public sont fragmentés. On s'imagine que cette fragmentation mine la capacité des États ou des organisations internationales de gérer les programmes d'action<sup>13</sup>. Bien que certaines coalitions d'orientation (p. ex., l'Initiative de Halifax et l'Alternative Budget) répondent au besoin des ONG de prévoir et de gérer la réconciliation (et lesdits compromis) des divers champs d'action et objectifs, il s'agit encore là de l'exception plutôt que de la règle.

Signalons également le besoin pressant de présenter au public un cadre complet en matière de politique internationale par opposition à une vue fragmentée d'une myriade de questions différentes n'ayant en apparence aucun lien entre elles. Le public est naturellement porté à établir des liens entre des questions et à dégager la vue d'ensemble.

### **Légitimité des activités d'élaboration de la politique**

Le maintien de la légitimité des ONG en ce qui concerne la promotion d'une politique internationale dépendra de la vitalité de leurs relations avec les organisations du Sud ainsi que de leur capacité de rendre des comptes à celles-ci. Sinon, comment les ONG du Nord peuvent-elles prétendre représenter fidèlement leurs homologues et les personnes qui vivent dans la pauvreté?

Les partenariats, entre les ONG du Nord et du Sud, qui est à la base de tout travail d'orientation efficace, sont secoués par des changements de fond comme la perte

<sup>13</sup> Jessica T. Mathews, « Power Shift », *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 1, janvier-février 1997, p. 64.

de la capacité opérationnelle des ONG du Nord dans le Sud (sauf dans le cas des interventions humanitaires d'urgence) et l'augmentation du financement direct des ONG du Sud par des organismes bilatéraux et multilatéraux. La restructuration des partenariats Nord-Sud représente une tâche à la fois illusoire et ambitieuse.

Il existe déjà certaines tensions étant donné que les ONG du Sud mettent en doute la valeur ajoutée par les partenaires de financement du Nord qui agissent comme canaux de financement. On a souvent cru que cette « valeur ajoutée » consistait en l'accroissement du groupe intéressé dans le Nord (qui se révèle difficile à effectuer dans la plupart des pays fournisseurs d'une APD), la création d'alliances intersectorielles et la réalisation de travaux d'orientation sur les questions de développement déterminées par le Nord. Les ONG du Nord perdraient encore plus de crédibilité aux yeux de leurs partenaires du Sud si les pressions exercées par les contraintes financières (et la réduction des activités des ONG) entraînaient un déséquilibre entre le maintien des institutions et leur mission de transformation sociale (que traduit la priorité accordée à leurs activités d'orientation et d'engagement du public).

Comme le signale un analyste des ONG, celles-ci ne risquent-elles pas, avec l'intensification de la concurrence à laquelle elles se livrent pour obtenir des fonds auprès des États ou du public, « [TRAD.] de devenir tout simplement des entreprises où des démarches basées sur certaines valeurs n'ont plus de place? Pour les organismes désireux de préserver leur statut d'organisation non gouvernementale et de poursuivre ainsi des programmes d'émancipation, l'avenir semble inquiétant. // *existe somme toute une crise grandissante sur le plan du contrôle et de la responsabilisation.* »<sup>14</sup> [En italique dans l'original.]

Autre problème qui persiste, les caractéristiques géographiques du dialogue multilatéral sur les politiques (qui se déroule surtout dans l'hémisphère septentrional, par exemple à New York, Washington et Genève) ont donné lieu à une surreprésentation des ONG du Nord et à une sous-participation des ONG du Sud.

Pour régler certains de ces problèmes, on tente maintenant d'établir des alliances équilibrées où les ONG du Nord et du Sud peuvent contribuer ensemble à l'élaboration des politiques, à l'établissement des stratégies et aux interventions.

<sup>14</sup> David Sogge, « Setting and Choices », *Compassion and Calculation : The Business of Private Foreign Aid*, préparé sous la direction de David Sogge, Kees Biekart et John Saxby, Pluto Press, Londres, 1996, p. 15.

Ces groupes d'orientation internationaux sont toutefois difficiles à établir et à maintenir étant donné qu'ils exigent une confiance et un dialogue transparents nécessitant un investissement en temps et des réunions coûteuses. Il n'existe guère de normes ou d'installations pour appuyer ces réseaux, même si la technologie nouvelle (principalement les communications par Internet) a facilité les rapports et a réduit leur coût.

## Dialogue futur sur les politiques

Un des principaux défis à relever en ce qui concerne le travail d'orientation futur consiste à établir des mécanismes efficaces pour favoriser un dialogue sur les politiques avec les ministères fédéraux, les cabinets des ministres et le Parlement. Les expériences récentes en ce qui concerne ce dialogue du Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CCCCP) ont permis de cerner les caractéristiques suivantes que doit présenter un engagement constructif en matière de politiques :

1. Les discussions doivent être étalées dans le temps plutôt que d'avoir lieu à des manifestations uniques.
2. Les structures du dialogue doivent être souples et variées pour s'adapter à l'évolution des discussions.
3. Le processus du dialogue doit être cogéré par les ONG et le gouvernement.
4. Il faut concilier les grands enjeux théoriques (p. ex., les cadres établis pour des enjeux comme l'égalité des sexes, la consolidation de la paix et la durabilité) et les questions concrètes de mise en oeuvre sur le terrain.
5. Le dialogue sur les politiques doit offrir des occasions de faire participer au processus des intervenants non traditionnels et aider à élargir le groupe intéressé par le champ d'action particulier.
6. Le processus doit faire entrer en ligne de compte l'influence réciproque que suppose tout dialogue et permettre de cerner des domaines éventuels de collaboration et de faire fond sur ceux-ci.
7. À long terme, le processus doit viser à accroître la cohérence parmi les divers intervenants.
8. Il faut tenir compte des avantages de recourir aux bons offices d'institutions hybrides ou paragouvernementales pour convoquer des forums sur la politique (p. ex., des manifestations axées sur la politique organisées par le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique ou le Centre de recherches pour le développement international).

9. Il faut mettre en place des systèmes pour assurer une communication opportune ainsi que l'accessibilité de l'information, des conclusions et des résultats.

10. Le gouvernement doit être conscient des répercussions sur le plan des ressources des ONG d'un engagement soutenu en matière de politiques et il doit agir en conséquence.

11. Les processus d'élaboration des politiques doivent faire entrer en ligne de compte la dynamique interministérielle.

### **Aide-mémoire pour la préparation au dialogue des ONG**

Pour se préparer à participer à un dialogue sur les politiques, les ONG doivent :

- i) évaluer objectivement les mesures proposées par le gouvernement;
- ii) déterminer dès le départ leur niveau d'investissement dans le processus (il faut parfois refuser de participer plutôt que de le faire à demi et bien faire comprendre l'importance de l'investissement requis si l'on accepte des invitations à participer au dialogue);
- iii) parfaire leurs habiletés à présenter des énoncés de politique en donnant des exemples à un microniveau pour souligner les répercussions des macropolitiques (p. ex., démontrer les répercussions au niveau communautaire);
- iv) comprendre le contexte dans lequel les énoncés de politique seront mis en application (de façon à ce que les énoncés traduisent concrètement des suggestions réalisables de mesures à prendre étape par étape pour réaliser des progrès graduels);
- v) reconnaître que le dialogue sur les politiques constitue une démarche à haute intensité de main-d'oeuvre (c.-à-d., coûteuses) pour les deux parties qu'il ne faut entreprendre que si l'une et l'autre sont fermement déterminées à aller de l'avant. (Si un sujet intéresse les ONG mais non le gouvernement, ces dernières doivent envisager d'autres stratégies pour créer un milieu plus propice au dialogue sur les politiques.)

## **Conclusions**

La tendance à long terme a été d'accroître et d'améliorer la participation des ONG à l'élaboration des politiques d'intérêt public dans le contexte d'un environnement public et gouvernemental de plus en plus favorable. Nous ne voulons pas ainsi nier l'importance des défis actuels mais plutôt laisser entendre qu'il est possible de relever chacun de ceux-ci tour à tour.

Le fait est que, pour favoriser un développement humain durable en cette époque d'inégalité croissante et de conflit à l'échelle mondiale, ainsi que de dégradation systémique de la biosphère, il faudra élaborer et mettre en oeuvre des politiques nouvelles basées sur l'innovation sociale et l'expérience pratique. Par leurs acquis diversifiés et souvent expérimentaux à un microniveau, les ONG peuvent faire une contribution importante à condition qu'elle soit systématisée et communiquée de manière à influencer le processus d'élaboration des politiques d'intérêt public.

**PARTIE II**

**Carte de la première génération des capacités**

**Les ONG et la politique de coopération internationale du Canada**

**PARTIE II**

**CARTE DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION DES  
CAPACITÉS**

**Juin 1997**

## Sigles

|         |   |
|---------|---|
| ACDI    | Agence canadienne de développement international                                |
| ACNU    | Association canadienne pour les Nations unies                                   |
| AIE     | Action inter-églises  |
| ALENA   | Accord de libre-échange nord-américain  |
| AMC     | Action mines Canada   |
| APD     | Aide publique au développement  |
| AQOCI   | Association québécoise des organismes de coopération internationale             |
| CCCCP   | Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix                  |
| CCCI    | Conseil canadien pour la coopération internationale                             |
| CCDE    | Coalition canadienne des droits de l'enfance                                    |
| CCPD    | Comité des Canadiennes sur la population et le développement                    |
| CCRAI   | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale                    |
| CEJE    | Coalition oecuménique pour la justice économique                                |
| CIDPDD  | Centre international des droits de la personne et du développement démocratique |
| CIEA    | Coalition inter-églises sur l'Afrique   |
| CIEDHAL | Comité inter-églises sur les droits humains en Amérique latine                  |
| CISL    | Confédération internationale des syndicats libres                               |
| CISO    | Centre international de solidarité ouvrière                                     |
| CTCA    | Comité de travail Canada-Asie   |
| FAKC    | Fondation Aga Khan du Canada  |
| FD      | Femmes et développement   |
| FIER    | Fondation internationale pour l'essor rural                                     |
| FMI     | Fonds monétaire international   |
| FPSDM   | Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial (Église épiscopale) |
| FSC     | Forest Stewardship Council  |
| ICCE    | Inter-Church Committee on Ecology   |
| MAECI   | Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international                  |
| OCCDP   | Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix             |
| OCDE    | Organisation de coopération et de développement économiques                     |
| OI      | OXFAM International   |
| OIT     | Organisation internationale du travail  |
| OMC     | Organisation mondiale du commerce   |
| OTAN    | Organisation du traité de l'Atlantique Nord                                     |
| PDAP    | Philippines Development Assistance Program                                      |
| PPTÉ    | Pays pauvres très endettés  |
| RMSA    | Réseau mondial de la sécurité alimentaire                                       |
| SAP     | Société asiatique des partenaires   |
| SEE     | Société pour l'expansion des exportations                                       |
| SNC     | Syndicat national des cultivateurs  |
| TCCR    | Task Force on the Churches and Corporate Responsibility                         |
| VMC     | Vision mondiale Canada  |
| ZLEA    | Zone de libre-échange des Amériques   |

## PARTIE II

# Carte de la première génération des capacités

### Introduction

Cette carte des capacités constitue un travail en cours et ressemble davantage à une esquisse qu'à un produit cartographique final. Il s'agit d'une première tentative de présenter l'éventail et les capacités des ONG canadiennes de coopération internationale qui se livrent à des activités de recherche et de promotion liées à des questions d'intérêt public. Faute de temps et de ressources, l'enquête a dû être limitée à moins du quart des membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Certaines organisations connexes oeuvrant dans le milieu mais ne faisant pas partie du CCCI ont été incluses, tandis que de grandes institutions subventionnées par l'État comme l'Institut Nord-Sud, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, l'Institut international du développement durable et le Centre de recherches pour le développement international n'ont pas été interrogées. L'accent est mis sur les membres du CCCI ainsi que sur certains comités, groupes de travail et coalitions qui jouissent d'un soutien ou d'une participation appréciable de la part de membres du CCCI.

Le présent rapport traduit les activités des organisations interrogées, mais il peut y avoir des omissions au sujet des organisations avec lesquelles nous n'avons pu communiquer.

L'étude s'articule autour de 10 grands domaines qui correspondent au programme d'action en 10 points du CCCI :

1. Développement durable;
2. Droits de la personne;
3. Égalité des sexes;
4. Droits de l'enfance;
5. Consolidation de la paix;
6. Sécurité alimentaire;
7. Commerce et investissement mondiaux;

8. Responsabilité sociale des entreprises;
9. Aide publique au développement;
10. Démocratisation de la politique.

La plupart des activités de recherche et de promotion en matière de politiques d'intérêt public auxquelles se livrent les membres du CCCI visent le gouvernement du Canada et, par l'entremise de celui-ci, des institutions multilatérales comme les Nations unies et ses organismes, la Banque mondiale, le FMI, l'OTAN ou l'Organisation mondiale du commerce. Certaines s'adressent directement aux institutions multilatérales, tandis que d'autres visent les entreprises. De plus en plus, les sociétés du secteur privé et les organismes de réglementation internationaux influent davantage sur la vie des gens que les gouvernements nationaux, et c'est ce que traduit l'orientation des activités de recherche et de promotion en matière de politiques d'un grand nombre des membres. La présente étude n'englobe pas les programmes des membres du CCCI qui se livrent avec des partenaires à des travaux de recherche et de promotion axés sur les gouvernements de l'hémisphère Sud.

À chacun de ces domaines d'action correspond une communauté plus vaste ordinairement composée de fonctionnaires, d'élus, de sociétés, de médias, d'organisations de la société civile, d'activistes, d'universitaires et de chercheurs, sans oublier le grand public. La présente carte n'englobe qu'une composante de la société civile, c'est-à-dire celle des organisations, institutions et Églises qui s'occupent de coopération internationale.

L'enquête révèle que le secteur de la coopération internationale est en période de transition. Des organisations qui ont traditionnellement mené des programmes outre-mer s'intéressent davantage à la politique d'intérêt public canadienne. D'autres qui se sont intéressées principalement à des dossiers canadiens attachent de moins en moins d'importance aux frontières nationales. Les mouvements ouvrier, écologiste et pacifiste, de même que le mouvement des femmes et celui des droits de la personne chevauchent tous le secteur de la coopération internationale. Chacun constitue un mouvement international et adopte un point de vue de plus en plus internationaliste. Un examen de chacun de ces mouvements déborde toutefois le cadre de cette étude. Chaque domaine d'action ne traduit peut-être pas la capacité totale d'intervention par rapport aux buts et objectifs qu'englobe le programme d'action du CCCI.

Même si elles s'intéressent et participent de plus en plus à des activités de recherche et de promotion en matière de politiques, les ONG de coopération

internationale du Canada ont connu ces dernières années une baisse de leur capacité. C'est ce qu'a révélé presque chaque entrevue. Les ONG les plus touchées ont été celles qui dépendaient principalement de l'ACDI pour leur financement, mais toutes les organisations se sont ressenties jusqu'à un certain point d'une baisse de revenu. Un grand nombre d'entre elles ont dû réduire l'effectif et les ressources consacrés à des travaux d'orientation, se concentrer sur un éventail plus restreint d'enjeux ou renoncer complètement à leurs travaux d'orientation. Il est regrettable que cette situation se produise précisément au moment où le gouvernement du Canada et de nombreuses organisations multilatérales s'emploient sérieusement à faire participer des organisations de la société civile à leurs processus d'orientation.

Chacune des sections suivantes comprend l'énoncé du but de la politique du CCCI, suivi d'un aperçu des travaux en cours et prévus des membres visant à atteindre ce but.

### 1. Développement durable

But de la politique : Promouvoir et accélérer la réalisation des engagements en matière de développement durable énoncés dans le plan d'Action 21 au Sommet de la Terre de Rio de 1992, y compris la réduction des émissions de monoxyde de carbone d'ici l'an 2000, ainsi que l'exige la Convention sur les changements climatiques.

#### Capacité et activités actuelles

On se livre à très peu d'activités dans le milieu en préparation du Sommet de la Terre II de juin 1997 ou de son suivi. Selon plusieurs personnes interrogées, le plan Action 21 ne constitue plus un axe de travail pertinent. L'opinion courante veut que nous ayons régressé par rapport à la situation où nous nous trouvions au moment du premier Sommet de la Terre de Rio en 1992. Même le Réseau canadien de l'environnement, qui sera représenté par plusieurs personnes au sein de la délégation des ONG, estime qu'Action 21 était un plan trop vaste et ambitieux et qu'il ne devrait pas être le centre d'intérêt des activités de recherche et de promotion en matière de politiques. Il favorise plutôt des travaux axés sur les éléments distincts de ce plan. Les concepts qui servent à baliser Action 21 et un grand nombre de ses objectifs particuliers sont repris dans les énoncés de mission et les programmes des organisations interrogées.

Il existe dans la communauté des ONG des exemples de travail focalisé de ce genre. Signalons par exemple l'Initiative de Halifax, qui est une coalition de groupes écologiques et confessionnels et de groupes voués au développement et à la justice sociale qui s'intéresse aux lignes de conduite et aux pratiques des institutions financières internationales. Le Comité de coordination inclut le CCCI, Survie culturelle [Canada], la Coalition inter-églises sur l'Afrique (CIEA), CUSO, OXFAM Canada, RÉSULTATS Canada, le Comité pour la justice sociale de Montréal, le Sierra Club du Canada et la Toronto Environmental Alliance.

L'Initiative de Halifax a pour but de réaliser la réforme fondamentale des institutions de Bretton Woods pour qu'elles s'engagent à favoriser une régie démocratique et le développement durable. Depuis le Sommet du G-7 qui a eu lieu à Halifax en 1995, la coalition de Halifax publie à la veille de chaque sommet un bilan des activités du G-7 comprenant des commentaires sur les progrès accomplis dans les domaines de la réforme des institutions, de l'atténuation de la pauvreté et de la viabilité de l'environnement. Elle participe régulièrement à des réunions avec des fonctionnaires du ministère des Finances, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'ACDI afin d'échanger des vues sur ces enjeux. Elle surveille et vérifie également les engagements de la Banque mondiale, du FMI, des banques de développement régional et des organismes gouvernementaux nationaux, y compris l'ACDI, pour favoriser la participation publique, la transparence, la communication, de l'information, la surveillance et l'évaluation des projets et la reddition de comptes. La Campagne d'action axée sur les consommateurs de crevettes menée par la coalition visait à sensibiliser les consommateurs aux répercussions de leurs choix alimentaires, y compris aux répercussions écologiques et sociales des projets d'élevage de crevettes financés par la Banque mondiale. Un membre de l'Initiative de Halifax, le Sierra Club, a assumé le rôle de chef de file dans la mise en question de la décision du gouvernement canadien de contourner ses propres règlements sur l'évaluation environnementale dans le cas de la vente de réacteurs nucléaires à la Chine.

La coalition de l'Initiative de Halifax a acquis une crédibilité en tant qu'interlocuteur efficace dans ces dossiers. Les membres reconnaissent que la coalition leur donne une visibilité et une capacité qu'ils n'auraient pas sans elle. Ils ont pour la première fois ouvert le champ des discussions politiques au sujet de ces enjeux avec le ministère des Finances. Ils communiquent également avec les ONG du monde entier — principalement par Internet — et enrichissent la discussion de leur expérience et de leur analyse. Toutefois, la coalition dépend d'une subvention provenant d'une seule fondation américaine qui lui permet d'absorber les frais liés à son coordonnateur et à son bureau de même que les dépenses connexes. Elle ne

dispose pas de ses propres ressources de recherche, et les membres eux-mêmes n'ont guère de liberté de manoeuvre étant donné les réductions financières imposées. Étant donné sa vulnérabilité, la coalition s'emploie à accroître la capacité des organisations membres plutôt que sa propre capacité interne.

Le Task Force on the Churches and Corporate Responsibility (TCCR) poursuit un travail présentant une importante dimension écologique. Il intervient principalement sur ce plan par l'entremise de l'Inter-Church Committee on Ecology (ICCE), lancé en 1995 en tant qu'unité du TCCR. Par l'intermédiaire de l'ICCE, le Taskforce participe au Forest Stewardship Council (FSC), qui s'emploie à promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement, socialement salubre et économiquement viable des forêts de la planète. Le FSC accrédite des certifieurs chargés d'effectuer des vérifications des forêts et de les accepter ou de les rejeter en fonction de leur conformité avec ses principes et critères de gestion forestière. La marque FSC peut ensuite être apposée aux produits d'une forêt exploitée en conformité avec ces principes et critères. Il s'agit de sensibiliser les consommateurs aux conséquences écologiques de leur choix.

Le TCCR participe également au Comité canadien d'évaluation de la performance environnementale et s'intéresse tout spécialement à l'établissement de normes s'appliquant à la gestion des forêts à l'échelle du globe. Il contribue également aux travaux du nouveau groupe de travail canadien du FSC chargé d'établir des normes de gestion forestière au Canada et de promouvoir le FSC au Canada. Il a pris part au Forum des ONG sur les audiences de la Commission mondiale des forêts et du développement durable qui ont eu lieu à Winnipeg en septembre et octobre 1996.

Le TCCR a organisé une campagne populaire autour de la pétition du Conseil oecuménique des Églises visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui entraînent des changements climatiques et il a recruté des compagnies d'assurances canadiennes pour participer à cette campagne en tant qu'alliés. À l'automne 1997, il prévoit convoquer une conférence sur la tiédeur du respect par le Canada de ses engagements relatifs aux changements climatiques. De même, le Sierra Club s'appête à lancer une campagne sur les changements climatiques mondiaux de concert avec Body Shop et la Suzuki Foundation.

Le TCCR travaille également à un certain nombre de dossiers liés aux pratiques des sociétés minières, y compris des sociétés minières canadiennes qui exploitent des mines au Canada et dans d'autres pays. Il coopère notamment avec le Comité inter-églises sur les droits humains en Amérique latine (CIEDHAL) et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

(CIDPDD). Le TCCR s'est concentré sur l'impact environnemental des travaux d'exploitation minière de Placer Dome dans les Philippines et de Cathedral Gold en Guyane. Il a récemment mis sur pied un groupe de travail sur l'exploitation minière pour attirer l'attention sur ce secteur, notamment par l'établissement de repères propres à l'industrie minière.

Un autre groupe de recherche et de promotion à caractère confessionnel, soit la Coalition oecuménique pour la justice économique (CEJE), envisage d'effectuer d'ici un an une analyse critique du concept du développement durable. Il contribuera notamment à l'élaboration de la méthode d'établissement du budget fédéral de recharge en 1998 de manière à ce que les comptes nationaux fassent entrer en ligne de compte les coûts et avantages sur le plan écologique.

Enfin, les travaux de la Fondation internationale pour l'essor rural (FIER), décrits plus en détail à la section sur la sécurité alimentaire, portent sur l'aspect d'Action 21 lié à l'agriculture durable et à la préservation de la biodiversité. La FIER s'occupe activement à l'échelle internationale de la surveillance des pratiques des institutions multilatérales, notamment de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Elle suit le rendement du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), qui regroupe les institutions de recherche agricole, et elle a mené une campagne fructueuse pour obtenir un examen externe des institutions membres, examen qui sera mené cette année par Maurice Strong.

## 2. Droits de la personne

But de la politique : Placer les droits de la personne au coeur de la politique étrangère du Canada et favoriser notamment des pratiques commerciales et d'investissement canadiennes et multilatérales qui protègent les droits des travailleurs reconnus à l'échelle internationale.

### Capacité et activités actuelles

Le Congrès du travail du Canada (CTC) s'emploie sur plusieurs fronts à promouvoir à l'échelle internationale les droits de la personne et les droits des syndicats. Une de ses activités principales, à l'heure actuelle, vise à faire inclure une clause sociale garantissant les droits de la personne et des travailleurs dans les ententes commerciales internationales, y compris celles qui sont conclues dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de l'ALENA et des efforts actuels visant à

créer la Zone de libre-échange des Amériques. Le CTC coopère dans cette démarche avec d'autres organisations civiles du Canada.

Le président et les vice-présidents du CTC jouent des rôles de premier plan au sein de plusieurs organismes internationaux, y compris la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), le Comité des droits de l'homme et des syndicats de l'OCDE et l'OIT. Ce réseau d'affiliations internationales amène le CTC à participer constamment à une foule de dossiers ponctuels concernant des violations des droits de la personne et des droits des syndicats dans d'autres pays, par exemple en Chine, en Birmanie, en Indonésie, au Nigeria, dans les pays d'Europe de l'Est, au Mexique et en Colombie. Ces interventions supposent normalement la promotion des mesures que le gouvernement canadien doit prendre pour protéger les droits de la personne et les droits des travailleurs.

La capacité de recherche et de promotion en matière de politiques du CTC est assurée par le personnel de son service des affaires internationales, qui inclut une section consacrée à plein temps à l'ALENA, de même que par le personnel du service de la politique socio-économique, qui mène des recherches et des analyses en profondeur, dont environ 20 % portent sur des questions internationales. Le CTC publie un vaste éventail de documents de recherche, de matériel éducatif et de bulletins périodiques.

Un certain nombre de groupes confessionnels se concentrent sur les droits de la personne, notamment le Comité inter-églises pour les droits humains en Amérique latine (CIEDHAL), le Comité inter-églises sur l'Afrique (CIEA), le Comité de travail Canada-Asie (CTCA) et le Task Force on the Churches and Corporate Responsibility. Le TCCR s'est employé à tenir les sociétés canadiennes responsables des conséquences de leur présence dans les pays où il y a violation des droits de la personne. Il communique et tient des réunions directement avec les représentants des sociétés en question, en se basant dans certains cas sur les normes de l'analyse comparative pour mener un dialogue sur les pratiques et responsabilités des sociétés (la section sur la responsabilité des entreprises renferme des détails sur l'analyse comparative). Signalons tout spécialement ses interventions auprès de Shell Canada et de Shell International au sujet de leur rôle au Nigeria. Des pressions internationales ont amené Shell International à réviser son énoncé de principe de façon à y inclure un critère relatif aux droits de la personne. Cette réaction constitue un bon point de départ pour prendre des mesures de suivi auprès de Shell quant à ses opérations au Nigeria et pour inciter d'autres sociétés à adopter des codes analogues. Le Taskforce a aussi visé les opérations des sociétés canadiennes au Soudan, en Birmanie et au Guatemala.

Les Églises interviennent également dans le domaine des droits des réfugiés et des travailleurs immigrants. Le Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial de l'Église épiscopale (FPSDM) est intervenu face à la situation mondiale des réfugiés en se faisant le défenseur des droits des réfugiés au Canada et dans d'autres pays, en surveillant les politiques nationales et internationales relatives aux réfugiés, en sensibilisant les Canadiens à la question, en appuyant les programmes pour réfugiés des partenaires du Sud au moyen de subventions destinées à des secours d'urgence et à des travaux de développement, d'orientation et de promotion menés pour les réfugiés et avec ces derniers et en appuyant le réseau de bénévoles anglicans s'occupant du parrainage et de la défense des droits des réfugiés. Au moyen de mémoires, de réunions avec le ministre de l'Immigration et des fonctionnaires de l'immigration et de comparutions devant le Comité parlementaire permanent de la citoyenneté et de l'immigration, le FPSDM présente souvent des observations au gouvernement canadien pour faire part de ses préoccupations au sujet de certains aspects du droit de l'immigration canadien et du processus de détermination du statut de réfugié. Il a également présenté des observations au Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ainsi qu'à la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Au Québec, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), qui regroupe les organisations gouvernementales québécoises oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale, coordonne le Comité Francophonie, qui fait partie du Réseau canadien des droits de la personne. Il s'agit d'une coalition de 15 organisations québécoises oeuvrant dans le domaine des droits de la personne et du développement démocratique et visant à transformer la Francophonie en un forum politique pour la promotion des droits de la personne et du développement démocratique.

L'an prochain marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Le président du Comité des droits de l'homme de l'Association canadienne pour les Nations unies, l'honorable Walter Maclean, sillonnera le Canada dans le cadre d'une tournée de conférences précédant la célébration de l'anniversaire.

### 3. Égalité des sexes

But de la politique : Veiller à ce que les ONG et les gouvernements respectent les engagements pris en matière d'égalité des sexes à de récentes conférences mondiales des Nations unies, l'accent étant mis tout spécialement sur la promotion des droits de la personne

des femmes, la féminisation de la pauvreté, l'amélioration de la participation des femmes aux structures du pouvoir et à la prise de décision, la promotion de la santé des femmes et l'élimination de la violence faite aux femmes.

### Capacité et activités actuelles

Le CCCI a cerné plusieurs buts de la politique dans ce domaine axés sur les pratiques et programmes du gouvernement du Canada et des ONG. Il demande par exemple que le gouvernement du Canada adopte des pratiques de déclaration et d'imputabilité pour faire en sorte que les objectifs liés à l'égalité des sexes et aux femmes dans le développement soient examinés de concert avec les ONG et les organisations de défense des intérêts des femmes; il propose d'élargir les rôles attribués aux femmes sensibilisées à la question de l'égalité des sexes dans les organes de décision nationaux et multilatéraux et au sein des délégations canadiennes officielles; il préconise également l'accroissement des ressources financières et en matière d'orientation pour mettre fin à la violence familiale, notamment à la violence faite aux femmes, et pour appuyer des programmes propres aux femmes et en matière d'égalité des sexes.

D'après cette enquête initiale auprès de la communauté des ONG, les membres du CCCI ne mènent pas de travaux organisés en rapport avec ces objectifs. Au cours des dernières années, celle-ci a déployé des efforts considérables pour intégrer les questions liées à l'égalité des sexes à tous les aspects des activités de programmation et d'orientation. C'est ce qu'ont révélé clairement les programmes d'action que les ONG canadiennes ont défendus à des conférences internationales comme le Sommet mondial pour le développement social et le Sommet mondial de l'alimentation. Cette enquête initiale n'a toutefois pas permis de déceler de nouvelles initiatives distinctes menées par des organisations canadiennes en rapport avec les engagements pris en matière d'égalité des sexes à des conférences mondiales de l'ONU. Cela pourrait traduire une lacune dans le travail de ce milieu.

L'Initiative de Halifax appuie un projet ayant pour thème le « Regard des femmes sur la Banque mondiale » et servant à déterminer l'impact sur le plan de l'égalité des sexes des programmes de la Banque.

Les questions de population et de santé font l'objet de travaux d'envergure restreinte. Le Comité des Canadiennes sur la population et le développement (CCPD) est un petit groupe de recherche et d'action ponctuel mis sur pied en 1993 et composé de représentants d'Inter Pares, du Comité des femmes et du

développement de l'AQOCI et de groupes d'action s'intéressant à la santé de la femme. Il préconise des programmes démographiques axés sur la santé de la femme plutôt que sur un contrôle coercitif de la population. Il a élaboré une déclaration des droits s'appliquant au développement et à l'utilisation de contraceptifs ainsi qu'à la recherche dans ce domaine, et il demande aux gouvernements, aux organismes de recherche et aux ONG oeuvrant dans le domaine de la santé des fonctions de reproduction de respecter ses principes et lignes directrices. Cette déclaration a été favorablement accueillie par le CRDI, qui a promis d'en tenir compte dans les projets de recherche futurs. Au moment de la rédaction du présent document, le CCPD avait cessé ses activités, bien que certains membres poursuivent chacun de son côté des travaux de recherche. Inter Pares appuie par exemple des travaux de recherche au Bangladesh sur l'incidence des programmes démographiques de la Banque mondiale sur la santé des femmes. Cette initiative s'inscrit dans une expérience intéressante de recherche et de dialogue en matière d'orientation décrite ci-après dans la section sur la démocratisation des politiques. La Fondation Aga Khan du Canada (FAKC) a produit un ouvrage publié par IT Publications intitulé *Speaking Out* qui présente les constatations d'une série d'études de cas menées en Asie du Sud sur l'égalité des sexes et le pouvoir d'action. Le livre explore les différentes manières de promouvoir le pouvoir d'action des femmes et les leçons tirées des différentes approches. L'ouvrage a servi de ressource pour les ateliers de suivi que la FAKC a parrainés de concert avec d'autres intervenants.

La CEJE compte un groupe de travail sur les femmes et la justice économique. Ses travaux, dans le domaine de l'égalité des sexes, sont axés sur les questions internationales, comme la situation des femmes dans les maquiladoras et le travail agricole et domestique non payé dans le Sud. La Coalition a produit plusieurs publications.

#### 4. Droits de l'enfant

But de la politique : Respecter les obligations du Canada d'améliorer la vie des enfants en accomplissant des progrès mesurables en ce qui concerne la malnutrition, les maladies évitables et l'analphabétisme, c'est-à-dire les objectifs énoncés dans la Déclaration des droits de l'enfant de l'ONU de 1990.

#### Capacité et activités actuelles

La Coalition canadienne des droits de l'enfance (CCDE) regroupe un nombre considérable d'organismes canadiens qui se concentrent sur le bien-être et les droits des enfants. La plupart s'intéressent à des dossiers canadiens, mais un certain nombre d'entre eux ont une orientation internationale, notamment l'Association canadienne de santé publique, CARE Canada, Pueblito Canada, le Plan de parrainage du Canada, Save the Children Fund of BC, Aide à l'enfance - Canada, UNICEF Canada et Vision mondiale Canada.

La CCDE vient d'achever un projet appuyé par Santé Canada qui avait pour titre « Traduire la Convention de l'ONU dans la vie des enfants » et qui visait à sensibiliser les intéressés aux obligations du Canada aux termes de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies. Les membres ont examiné leur propre rendement en ce qui concerne la mise en oeuvre de la Convention et ils ont communiqué les leçons tirées du processus. Ils ont également examiné la question du respect par les entreprises de la Convention dans les pays d'outre-mer, spécialement en ce qui concerne le travail des enfants. Ils n'ont pas trouvé de sociétés canadiennes coupables d'exploiter le travail des enfants, bien qu'il y ait de nombreux exemples d'adolescentes travaillant en Amérique latine et en Asie dans des ateliers de misère ayant des liens avec le Canada. Ils continuent à suivre le dossier avec le soutien de la Labour behind the Label Coalition, qui est un groupe de surveillance rattaché à UNITE, une société de syndicats canadiens du vêtement et du textile.

Le projet « Traduire la Convention de l'ONU dans la vie des enfants » a donné lieu à la production de documents éducatifs sur les droits de l'enfant et les engagements du Canada aux termes de la Convention. La CCDE a demandé à l'ACDI de mettre au point et d'utiliser un processus d'évaluation intégrant le respect des normes internationales relatives aux droits de l'enfant à ses pratiques de financement et d'évaluation de projets et de programmes. Elle n'a pas fait beaucoup de progrès auprès de l'ACDI dans ce dossier pendant l'exécution du projet, mais Pueblito Canada et Aide à l'enfance - Canada assurent tous deux un suivi de ce dossier auprès de l'ACDI.

Maintenant que le projet est achevé, la Coalition est moins active, mais les droits de l'enfant demeurent le pivot de beaucoup d'autres travaux, surtout la question du travail des enfants.

Le mouvement syndical canadien a commencé ses démarches en vue d'interdire le travail des enfants au Canada il y a plus d'un siècle. À l'heure actuelle, le Congrès du travail du Canada (CTC) mène des travaux dans ce domaine à l'échelle

internationale. Il a appuyé la visite de Craig Kiehlburger en Inde en 1995, au moment où la délégation d'Équipe Canada composée du premier ministre canadien et des premiers ministres provinciaux se trouvait dans ce pays, pour souligner le problème du travail des enfants en Asie du Sud. Le CTC, le Syndicat des métallos, d'autres syndicats, Pueblito Canada et d'autres organisations qui oeuvrent dans le domaine des droits de l'enfant font la promotion de l'étiquette RugMark, qui garantit qu'un produit a été fabriqué sans le travail d'enfants. Le CTC préconise également la ratification par le Canada de la Convention 138 de l'Organisation internationale du travail qui interdit de recourir au travail d'enfants âgés de moins de 14 ans. Il élabore actuellement une campagne pour exercer des pressions sur l'industrie du jouet afin qu'elle adopte un code de conduite respectant les droits des travailleurs et des syndicats de même que les normes de santé et de sécurité. On dénombre parmi les travailleurs de cette industrie un grand nombre de jeunes filles et de jeunes femmes, certaines âgées d'à peine 13 ans, qui travaillent dans des maquiladoras ou zones de libre-échange.

La Société asiatique des partenaires a parrainé un forum sur les politiques auquel ont participé des planificateurs de politiques et des décideurs pour discuter de la question du travail des enfants dans le sous-continent.

Le groupe Project Ploughshares s'intéresse au dossier des enfants soldats. Il travaille actuellement avec des décideurs canadiens à l'établissement de la position du Canada face à cette question. Il exhorte le Canada et les autres pays à adopter un protocole facultatif de la Convention relative aux droits de l'enfant au sujet de la participation des enfants à des conflits armés et de l'opportunité de porter l'âge minimum pour être soldat à 18 ans.

Vision mondiale Canada a contribué à une étude parrainée par Graça Machel du Mozambique au sujet de l'incidence de la guerre sur les enfants. Le groupe a publié un mémoire sur la situation des enfants dans la région Gulu de l'Ouganda septentrional et il a comparu devant des comités parlementaires pour traiter de cette question. VMC planifie actuellement un atelier axé tout particulièrement sur les jeunes filles dans des circonstances extrêmement difficiles.

## 5. Consolidation de la paix

But de la politique : Contribuer à l'établissement d'un monde plus sûr pour tous en collaborant avec tous les secteurs de la société pour faire de la sécurité commune et du maintien de la paix les objectifs fondamentaux de la politique de défense du Canada et pour

favoriser des solutions de consolidation de la paix d'initiative locale dans les sociétés déchirées et menacées par la guerre.

### Capacité et activités actuelles

Plusieurs initiatives ont été entreprises dans ce domaine, qui est caractérisé par un grand dynamisme. Le pivot des activités est actuellement le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CCCCP). Le CCCCCP a été mis sur pied en 1994 pour répondre aux besoins du moment par des ONG qui exploraient la possibilité de travailler ensemble dans le cadre d'une coalition axée sur la consolidation de la paix. À l'issue d'une conférence à laquelle ont participé plus de 150 ONG en 1995, il a été décidé de faire du CCCCCP une coalition plus structurée. Le comité directeur est actuellement composé du CCCI, du Comité central mennonite, de Project Ploughshares, du Peace Fund, de CARE Canada, de CUSO, de Médecins sans Frontières, du Local Capacities for Peace Project, du Centre for Days of Peace, de Global Affairs, du CRDI, de l'Institut Nord-Sud, du Centre parlementaire et d'universitaires. Environ 200 organismes et particuliers en font partie.

Le CCCCCP participe avec le MAECI et l'ACDI à un dialogue sur l'orientation du Fonds pour la consolidation de la paix et la cohésion de la politique canadienne. Il s'emploie à mettre sur pied des groupes de travail sur des zones de conflit précises comme le Guatemala, la région des grands lacs de l'Afrique centrale et le Cambodge. Ces groupes de travail, composés de représentants d'ONG, de fonctionnaires et d'universitaires, auront pour but d'effectuer des recherches et des analyses et d'explorer des possibilités d'action et des manières de recueillir l'appui du public. Il faut espérer qu'ils organiseront des projets pilotes axés par exemple sur le renforcement de la capacité de la société civile au Guatemala.

Le CCCCCP s'est également associé au MAECI pour organiser la première consultation annuelle sur la consolidation de la paix. Le programme incluait des thèmes comme l'intégration sociale des collectivités touchées par la guerre (p. ex., rétablissement des réfugiés, démobilisation), des exercices d'accroissement de la confiance, des interventions visant des zones de conflit précises et le dialogue sur les politiques comme tel.

Une autre coalition qui a connu beaucoup de succès récemment est Action mines Canada (AMC), qui regroupe 40 organisations canadiennes cherchant à obtenir l'interdiction de produire, d'exporter et d'utiliser des mines terrestres. Il s'agit de la section canadienne de la Campagne internationale en vue d'interdire les mines

terrestres. Au cours des trois dernières années, la coalition a persuadé le gouvernement canadien de mettre fin à la production et à l'exportation par le Canada de mines terrestres et de détruire environ les deux tiers de ses propres stocks. À une conférence d'octobre 1996, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international a invité tous les pays du monde à venir à Ottawa en décembre 1997 pour signer un traité d'interdiction des mines terrestres antipersonnel. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international cherche actuellement à obtenir que le plus grand nombre de pays signent ce traité; cette démarche a été appelée le « processus d'Ottawa ». Environ 58 pays sont en faveur de l'interdiction, mais beaucoup d'autres, y compris les États-Unis, ne sont pas encore convaincus de son bien-fondé.

À l'heure actuelle, les buts d'AMC sont d'appuyer le processus d'Ottawa en contribuant aux campagnes menées dans d'autres pays, spécialement en Afrique et en Europe de l'Est, et en encourageant les Canadiens à écrire aux ambassades, au Canada, pour prôner l'interdiction des mines terrestres. La coalition continue à préconiser l'adoption par le Canada de dispositions législatives interdisant les mines terrestres ainsi que la destruction de tous les stocks.

Project Ploughshares, un projet de longue date auquel participent les Églises canadiennes, poursuit ses programmes d'exécution de recherches et d'élaboration, d'énoncés de politique pour appuyer les mesures canadiennes et internationales axées sur la paix et la sécurité. Il mène des programmes dans quatre domaines principaux : la prévention de la guerre (ou la consolidation de la paix), le contrôle des armes nucléaires, le contrôle des armes conventionnelles et les solutions de rechange en matière de défense. Parmi ses initiatives en cours signalons une démarche en vue d'obtenir que le gouvernement canadien travaille dans le cadre de l'OTAN à réexaminer son rôle dans le nucléaire à la lumière de la décision rendue récemment par la Cour internationale de justice selon laquelle l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires constitue une violation des lois humanitaires et est par conséquent illégale sauf dans les circonstances les plus extrêmes. Les responsables de Project Ploughshares ont élaboré un ensemble de lignes directrices de rechange au sujet de l'exportation d'armes conventionnelles et ils travaillent en table ronde avec des représentants du milieu militaire, de l'industrie et du MAECI afin de cerner les domaines dans lesquels il serait possible de resserrer les conditions et d'améliorer la transparence de l'industrie. Ils se préparent également à un débat de fond sur le rôle des Forces armées canadiennes, qui devrait avoir lieu à l'automne 1997. Selon Project Ploughshares, la politique étrangère du Canada devrait être axée sur le maintien et la consolidation de la paix, et les fonds consacrés à la défense devraient être réaffectés à l'APD.

Beaucoup d'ONG s'occupent de consolidation de la paix en participant aux coalitions mentionnées et en menant des programmes sur le terrain. Il s'agit d'un domaine d'activité d'importance croissante, sans aucun doute encouragé par le Fonds pour la consolidation de la paix de l'ACDI. Néanmoins, un grand nombre des divers objectifs exigent encore beaucoup de travail, surtout pour ce qui est d'élaborer des solutions de rechange et des possibilités que peuvent explorer les décideurs dans des domaines comme la politique de défense et les stratégies de consolidation de la paix outre-mer.

## 6. Sécurité alimentaire

But de la politique : Promouvoir la sécurité alimentaire durable en tant que droit de la personne fondamentale dans le cadre de la politique de développement agricole et international du Canada et s'employer à mettre à tout le moins en application le Plan d'action en sept points du Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

### Capacité et activités actuelles

L'Association canadienne pour les Nations unies coordonne le Réseau mondial de la sécurité alimentaire (RMSA), lancé à l'Assemblée mondiale sur la sécurité alimentaire tenue à Québec en octobre 1995 et organisée par l'ACNU. Le RMSA est une organisation virtuelle qui a eu recours au courrier électronique, aux téléconférences et au télécopieur pour préparer le Sommet mondial de l'alimentation d'octobre 1996 et assurer un suivi depuis cette date. Plus de 800 réseaux et groupes civils sont reliés au moyen du RMSA à l'échelle du globe. Le RMSA aide tout groupe ou réseau à se relier à ceux qui désirent travailler à la mise en oeuvre des principes de la sécurité alimentaire reconnus par l'Assemblée mondiale. Ces principes incluent notamment le droit à la sécurité alimentaire, la reconnaissance du pouvoir d'action de la société civile, l'accent étant mis de plus en plus sur les femmes et les Autochtones, l'interdiction d'utiliser les aliments comme arme et la mise en place de mécanismes de suivi opportuns pour évaluer l'état de la sécurité alimentaire mondiale. Les participants au RMSA mènent directement leurs activités de démarchage sur un grand nombre de dossiers fondamentaux et spécialisés intéressant la sécurité alimentaire mondiale. Le RMSA facilite la tenue de réunions multidisciplinaires et de groupes de discussion, sert à communiquer des rapports sommaires sur les initiatives communes et, d'une manière générale, contribue au réseautage. Les membres canadiens du RMSA incluent le groupe Partenaires en développement rural, la Fondation internationale pour l'essor rural - Canada (FIER),

la Banque de céréales vivrières du Canada, Indigenous People's Biodiversity Network, Canada, le Syndicat national des cultivateurs (SNC), OXFAM-Canada/Programme de la Journée mondiale de l'alimentation, OXFAM-Québec et l'ACNU comme telle.

Toutefois, comme dans un si grand nombre d'autres cas, la baisse des fonds consacrés aux programmes de l'ACNU a réduit sensiblement la capacité de l'organisation. L'ACNU n'est pas en mesure d'aider le RMSA à jouer un rôle de premier plan parmi les ONG canadiennes ou à l'échelle internationale. Elle ne sert actuellement que d'agent de communication et de facilitation. À l'heure actuelle, la seule initiative coordonnée de suivi du Sommet mondial de l'alimentation consiste dans le Comité mixte de suivi du gouvernement du Canada, que préside Agriculture Canada. Le Comité est composé notamment de représentants d'OXFAM-Canada, de la FCF-Partenaires en développement rural, de la Fondation internationale pour l'essor rural (FIER), du Unitarian Service Committee (USC) et du RMSA de l'ACNU. Il se concentre principalement sur les mesures de suivi au Canada, mais son programme englobe le rôle et les engagements à l'échelle internationale du Canada. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur son utilité future; certaines personnes craignent que ce cadre restreint ne soit pas propice à l'expression de vues contraires à l'optique du gouvernement. Selon un membre, le comité pourrait fort utilement examiner la composante liée à l'agriculture et à l'alimentation de la stratégie de l'ACDI axée sur les besoins fondamentaux, composante qu'on a négligée ces dernières années.

L'ONG qui possède sans doute les meilleures ressources pour se livrer à des activités de recherche et de promotion en matière de sécurité alimentaire est la Fondation internationale pour l'essor rural (FIER), une ONG d'orientation internationale ayant son siège au Canada. La FIER axe ses activités de recherche et de promotion surtout sur le niveau multilatéral. Elle s'inquiète de la perte de la diversité génétique — surtout en agriculture — et de l'incidence de la propriété intellectuelle sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mondiale. Son programme inclut des interventions axées sur la sécurité alimentaire, la biodiversité agricole et le droit des cultivateurs de conserver et d'utiliser les variétés de semences qu'ils ont élaborées. La FIER intervient également auprès des peuples autochtones en ce qui concerne leur connaissance de la biodiversité et leur droit de protéger leurs ressources et leur savoir pour ne pas que des étrangers se les approprient et les exploitent commercialement. Il s'agit là des deux piliers de la plupart de ses activités, qu'il s'agisse de recherche, de publication ou de la défense de certaines lignes de conduite sur la scène internationale.

La FIER s'emploie actuellement à élaborer une stratégie pour 1999, date à laquelle l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réévaluera les dispositions relatives aux biens agricoles et à la propriété intellectuelle de l'Accord sur le commerce international. Presque toutes les activités actuelles de la FIER visent à modifier les conditions de l'Accord de l'OMC au moment de la révision de celui-ci. En 1997, la FIER travaille aux préparatifs des réunions régionales de la FAO, qui auront lieu pendant la première moitié de 1998. Elle aidera ses réseaux régionaux à intervenir à ces réunions pour faire suite aux engagements pris par les gouvernements au Sommet mondial de l'alimentation qui a eu lieu à Rome l'an dernier, spécialement l'engagement à tracer « une carte de la faim » pour cerner les régions les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, à élaborer des stratégies nationales sur la sécurité alimentaire, à respecter et à appliquer le droit à l'alimentation, ainsi qu'à lancer des campagnes nationales de l'« alimentation pour tous » afin de mobiliser tous les niveaux de la société et d'obtenir qu'ils appuient la mise en application du plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. La FIER est en mesure de fournir aux ONG une information et une analyse au sujet des mesures réalisables dans le cadre de ces initiatives de promotion. Toutes ses publications sont diffusées sur Internet au site Web de la Fondation, à l'adresse [www.rafi.ca](http://www.rafi.ca).

La FIER possède des moyens de recherche imposants, qui englobent son personnel, son conseil d'administration et son réseau mondial. Elle répond chaque semaine à plusieurs demandes ponctuelles d'information et d'analyses provenant de son réseau. Elle jouit également d'un bon réseau de contacts dans les médias et possède une base de données à jour sur les journalistes assurant à l'échelle mondiale la couverture des enjeux qui la préoccupent. Elle produit un bulletin en direct afin de communiquer rapidement aux membres de son réseau des renseignements spéciaux. Partiellement à cause de sa taille, la FIER n'a toutefois pas la capacité voulue pour s'imposer comme chef de file dans ces dossiers auprès des ONG canadiennes.

Une autre ONG qui s'intéresse beaucoup à la politique en matière de sécurité alimentaire est Partenaires en développement rural (autrefois la Fondation canadienne contre la faim). À l'instar de la FIER, cette organisation se livre à des travaux d'orientation principalement à l'échelon international. Elle est un des quatre membres du comité des ONG du Fonds international de développement agricole (FIDA). Elle assure actuellement le suivi de la Conférence sur l'éradication de la faim et de la pauvreté de novembre 1995, dont elle avait été chargée de rédiger le plan d'action. L'organisation a produit plusieurs exposés de principe sur la sécurité alimentaire et le développement rural qui sont disponibles sur demande. Elle reconnaît toutefois disposer de moyens très restreints de recherche sur les

questions liées à la sécurité alimentaire, ainsi qu'une connaissance restreinte du processus d'élaboration de la politique d'intérêt public comme tel.

OXFAM-Canada a fait de la sécurité alimentaire un des trois principaux thèmes de sa programmation. À l'heure actuelle, elle élabore une grande campagne axée sur 10 droits fondamentaux, dont la sécurité alimentaire est le premier et celui qui est appelé à être le principal enjeu de la campagne. Toutefois, le travail de cette organisation est axée surtout sur l'éducation du public plutôt que sur la défense de certaines lignes de conduite. Jusqu'à maintenant, OXFAM-Canada n'a pas élaboré de stratégie de promotion pour les questions liées à la sécurité alimentaire, bien qu'elle s'occupe d'un certain nombre de celles-ci, notamment l'aide alimentaire. Il s'agira d'une priorité du programme d'OXFAM-Canada jusqu'à la fin de 1997.

Plusieurs autres ONG incluent dans leur programme des questions liées à la sécurité alimentaire et font de modestes contributions, en fonction de leur expérience, aux activités de recherche et de promotion. Le Philippines Development Assistance Program (PDAP) élabore par exemple une base de données sur les meilleures pratiques dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable dans les Philippines, comprenant les lignes de conduite appropriées aux niveaux local, national (Philippines) et international. À l'heure actuelle, on s'intéresse tout particulièrement aux pesticides et aux engrais. Le PDAP s'emploie à mettre en place des moyens locaux pour ce travail, mais il fait aussi des démarches auprès du gouvernement canadien, notamment, pour faire cesser l'exportation de potasse destinée à être utilisée comme engrais aux Philippines. L'organisation a l'intention de promouvoir des réseaux commerciaux de rechange et elle appuie les initiatives de Bridgehead et de Fair TradeMark Canada en vue d'accroître l'accès aux marchés du Nord des produits des coopératives agricoles des Philippines.

Action inter-églises a effectué des recherches sur les retombées économiques des méthodes de développement agricole auprès des citoyens pauvres d'Amérique latine et elle a publié dans son *Journal of Learnings* les résultats de ses travaux sur la baisse de la pauvreté au moyen de l'amélioration de la sécurité alimentaire. CUSO produit une série d'émissions radiophoniques sur la sécurité alimentaire pour une station de radio communautaire de Saskatoon et s'emploie à l'améliorer en vue de sa présentation à l'émission Ideas du réseau CBC.

On se livre en général au sein de la communauté des ONG à beaucoup de travaux sur la sécurité alimentaire. Le RMSA constitue une initiative positive, et le comité mixte de suivi du Sommet mondial de l'alimentation mis sur pied par le gouvernement représente une démarche valable et intéressante de dialogue sur les

politiques. Toutefois, sauf pour la FIER, les ONG disposent de moyens de recherche très restreints dans ce domaine, et aucune ONG de coopération internationale n'assure une direction ou une coordination convenable des travaux d'orientation.

## 7. Commerce et investissement mondiaux

But de la politique : Réaliser un ordre économique mondial plus équitable en s'employant à obtenir des accords sur le commerce et l'investissement et une réglementation des échanges financiers qui contribuent à réduire les iniquités sociales et à améliorer la protection de l'environnement, en annulant la dette insoutenable des pays les plus endettés et en favorisant la réforme démocratique des institutions commerciales et financières multilatérales comme l'OMC, le FMI et la Banque mondiale.

### Capacité et activités actuelles

L'Initiative de Halifax, que nous avons déjà décrite dans la section sur le développement durable, est la coalition des ONG qui travaille à ces dossiers, notamment la réforme des IFI et l'allègement de la dette des pays les moins développés très endettés. Elle vise à mettre fin aux politiques et pratiques insoutenables des institutions financières internationales en demandant aux institutions visées de cesser tous leurs prêts pour des projets destructeurs sur les plans environnemental et social, d'annuler ou de réduire les dettes multilatérales, de mettre au point un mécanisme pour restreindre la spéculation internationale sur les devises, de suspendre les programmes de rajustement structurel tels qu'ils sont actuellement constitués de façon à empêcher d'autres dommages sociaux et écologiques et de réformer les structures et opérations pour intégrer les principes de la gouvernance démocratique, de la transparence, de la prise de décisions décentralisée, de la participation communautaire, de la participation pleine et ouverte du public et de l'obligation de rendre compte au public. La coalition s'est employée à éduquer et à mobiliser le public sur la question de l'allègement de la dette par sa campagne de 1996-1997 qui avait pour thème « Abolir la dette ». Elle a également exercé des pressions en vue d'obtenir un examen complet et transparent de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). La section sur le développement durable renferme d'autres détails au sujet du programme de l'Initiative de Halifax.

OXFAM-Canada, qui fait partie de l'Initiative de Halifax, travaille aussi en étroite collaboration avec OXFAM International (OI), une démarche coopérative de la famille OXFAM mondiale qui inclut également une forte composante d'activités de défense de politiques. À l'heure actuelle, OXFAM International se concentre fermement sur la réforme des IFI et l'allègement de la dette. Ses objectifs sont d'accroître la participation de la société civile au dialogue sur les politiques et à la prise de décision, de modifier les lignes de conduite de la Banque mondiale afin d'accroître l'accès des pauvres aux ressources productives et de faire de l'amélioration de l'accès aux services de santé et d'enseignement un objectif explicite des politiques de la Banque. En ce qui concerne la réduction de la dette, son but consiste en la mise en oeuvre intégrale de l'initiative visant les « pays pauvres lourdement endettés » (PPLE), adoptée par la Banque mondiale et le FMI en octobre 1996 aussi rapidement que possible et dans le nombre maximum de pays. OXFAM-Canada a travaillé à ce dossier, encore une fois dans le cadre de l'Initiative de Halifax, au moyen d'une campagne de rédaction de lettres destinées au ministre des Finances et par l'entremise des médias. Le Canada a joué un rôle important dans l'appui de l'initiative visant les PPLE, mais certaines ONG se sont récemment demandé si le Canada pouvait faire plus pour accélérer les mesures d'allègement.

Comme nous l'avons signalé dans la section sur les droits de la personne, le Congrès du travail du Canada consacre une bonne part de ses ressources destinées à des activités de recherche et de promotion aux dossiers du commerce et de l'investissement. Son service des affaires internationales compte un responsable à temps plein de l'ALENA tandis que son service de la politique sociale et économique affecte des moyens de recherche considérables à des travaux dans ce domaine. L'accent est mis non seulement sur l'ALENA mais sur l'impact socio-économique de l'intégration économique en général dans le contexte de l'ALENA, de l'APEC, de l'OMC ou de la nouvelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Le CTC veille à ne pas se dire opposé à l'accroissement des échanges commerciaux, mais il préconise un cadre dans lequel le progrès social constitue le but premier. Il prône surtout la nécessité d'inclure dans les accords commerciaux une clause sociale garantissant la liberté d'association et le droit à la négociation collective, un âge d'emploi minimum, l'équité salariale et d'emploi et l'abolition du travail forcé. La section de l'ALENA du CTC publie un bulletin mensuel intitulé *The morning NAFTA / ActuALENA*. Le CTC publie également des feuillets d'information, du matériel éducatif et des travaux de recherche approfondis dans ce domaine.

Parmi les groupes confessionnels, la Coalition oecuménique pour la justice économique joue le rôle de chef de file dans ces dossiers. Elle a publié un livre sur le secteur financier au Canada et à l'échelle mondiale intitulé *Turning the Tide* et axé

sur le thème du contrôle international du secteur financier. Elle se prépare actuellement à une campagne en vue de promouvoir la taxe Tobin comme moyen de contrôler les flux financiers déstabilisant dans l'économie internationale. La campagne sera lancée en juillet 1997. Elle surveille les répercussions de l'ALENA et s'intéresse également à l'APEC et à l'Accord multilatéral sur l'investissement actuellement en négociation au sein de l'OCDE.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) coordonne le Réseau québécois sur l'intégration hémisphérique. Elle représente non seulement ses membres, qui sont des ONG de coopération internationale, mais aussi trois grands syndicats, les membres de Solidarité populaire du Québec et le réseau québécois d'organisations environnementales. Elle a forgé des liens avec des organisations analogues en Amérique latine et aux États-Unis de même qu'avec le Réseau Action Canada. Les membres s'emploie à faire du développement humain durable le but des politiques commerciales et relatives à l'investissement dans l'hémisphère. L'ALENA, l'APEC et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) proposée constituent tous d'importants objets d'études et d'activités de promotion.

Membre de l'Initiative de Halifax, la CIEA travaille au sein de cette coalition aux dossiers de l'ajustement structurel, de l'endettement et de la réforme des IFI. Un de ses employés, John Mihevc, fait partie du comité directeur des ONG pour l'Initiative de l'examen participatif de l'ajustement structurel issue de la campagne axée sur le thème « 50 ans, ça suffit ». Cette initiative, à laquelle participent des ONG et la Banque mondiale, consistera en un examen de l'incidence de l'ajustement structurel dans quatre pays d'Afrique (Mali, Ghana, Zimbabwe et Ouganda), trois pays asiatiques et trois pays d'Amérique latine. Le comité organisera également son propre examen du Mexique, dont le gouvernement n'a pas accepté de participer à l'initiative. Un forum d'ONG de chaque pays prendra part à l'examen.

La CIEA se base également sur ses travaux de recherche pour produire de courts documents de vulgarisation sur l'incidence de l'endettement et de l'ajustement structurel dans certains pays d'Afrique, notamment le Mozambique et la Zambie, et elle a produit un livre sur les questions liées à la justice économique intitulé *Toward a Moral Economy : Responses to Poverty in the North and South*.

En 1997, bon nombre des mesures prises dans la communauté sur ces dossiers sont axées sur les préparatifs en vue du Sommet populaire, un forum parallèle d'ONG qui aura lieu en même temps que le Sommet de l'APEC à Vancouver, en novembre. Un vaste éventail d'organisations de la société civile y participeront. Le Réseau organisateur canadien pour le Sommet populaire regroupe des membres clés

des mouvements écologique, syndical, féminin et des droits de la personne. Les ONG organiseront des manifestations, des colloques et des forums sur les enjeux qui les préoccupent. Le thème fondamental est la nécessité de veiller à ce que les accords visant à accroître l'intégration économique dans la région de l'Asie-Pacifique fassent entrer en ligne de compte les préoccupations sociales et politiques des citoyens des pays membres de l'APEC. Les membres de la communauté de la coopération internationale organiseront des séances sur des questions liées à la viabilité environnementale, y compris sur l'aquaculture et l'épuisement des stocks de poisson, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, l'exploitation minière, la foresterie et les énergies de remplacement. Parmi les organismes qui organiseront ces séances, signalons le BC Council for International Co-operation, CUSO, Inter Pares, le Philippines Development Assistance Program, OXFAM-Canada, Jeunesse Canada Monde, le Unitarian Service Committee, l'OCCDP et le Comité de travail Canada-Asie. En outre, CoDevelopment Canada organisera une réunion de jeunes. La Société asiatique de partenaires et d'autres organisations s'emploient à tracer le profil des pays membres de l'APEC par rapport aux dimensions des droits de la personne et du développement. Alternatives organisera le Forum populaire sur l'APEC qui aura lieu à Montréal avant le sommet de Vancouver.

#### 8. Responsabilité sociale des entreprises

But de la politique : Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et un mode de vie plus équilibré sur les plans social et écologique parmi les Canadiens, en obligeant les entreprises à assumer la responsabilité des conséquences sociales et environnementales de leurs investissements.

#### Capacité et activités actuelles

Depuis quelques années, les activités de défense d'une cause sont de plus en plus centrées directement sur les entreprises. La mondialisation de la production, de la distribution et des flux financiers a affaibli le pouvoir des gouvernements nationaux et accru l'importance des entreprises en tant qu'intervenants dans le système international. Les entreprises jouent un rôle de premier plan dans un grand nombre des dossiers qu'englobe le programme d'action du CCCI, y compris ceux du développement durable, des droits de la personne, de la sécurité alimentaire, du commerce et de l'investissement, et de la consolidation de la paix.

La principale organisation à s'occuper, au sein de la communauté, de la responsabilité sociale des entreprises est le Taskforce on the Churches and Corporate Responsibility (TCCR), une organisation oecuménique financée entièrement par ses membres, qui sont un vaste éventail d'Églises et de sociétés religieuses. Son but officiel est de permettre à ses membres de devenir des actionnaires moraux de sociétés canadiennes. Elle se livre à des travaux de recherche et des activités de promotion avec des entreprises et des pouvoirs publics dans plusieurs dossiers, tels la régie et la responsabilité des entreprises, l'écologie, les droits de la personne et les droits territoriaux des Autochtones.

De concert avec ses pendants du Royaume-Uni et des États-Unis, le TCCR a produit un document intitulé *Principles for Global Responsibility : Bench Marks for Measuring Business Performance* (appelé communément le document des *Bench Marks* ou des analyses comparatives). Il s'agit d'un outil qui permet d'examiner le rendement des entreprises transnationales par rapport à la gamme complète des dimensions de la responsabilité des entreprises, y compris les normes du travail, les normes environnementales et les questions de régie. La première version a été publiée en septembre 1995, et les travaux en vue de la production d'une seconde version ont commencé début 1997. Un dialogue a été amorcé avec des sociétés canadiennes, et l'on s'est employé à promouvoir l'ouvrage auprès d'organisations désireuses d'utiliser le cadre proposé pour mesurer le rendement à l'échelle mondiale des entreprises et attirées par sa pertinence pour les codes de conduite des sociétés.

Le TCCR a publié plusieurs documents de recherche sur les exportations militaires, la responsabilité des entreprises, le commerce et les droits de la personne, la justice écologique et l'investissement responsable. Son rapport annuel constitue un document de référence utile sur les dimensions de la responsabilité sociale des entreprises. Nous avons déjà décrit d'autres aspects du programme du TCCR dans les sections sur le développement durable et les droits de la personne.

Un certain nombre d'initiatives nouvelles visent à inciter les consommateurs à prendre des mesures pour promouvoir les droits de la personne et un commerce international équitable, notamment en choisissant des produits portant certaines étiquettes. Nous en avons déjà parlé dans des sections précédentes. L'étiquette RugMark est une garantie du fait qu'un produit a été fabriqué sans le recours au travail des enfants. L'étiquette du Forest Stewardship Council, qui vient tout juste d'être introduite au Canada, garantit que les produits forestiers sur lesquels elle est apposée sont le résultat de pratiques de gestion forestière durable.

Fair TradeMark Canada autorise également les sociétés canadiennes à utiliser son étiquette TransFair sur leurs produits pour certifier que ceux-ci résultent de l'application de pratiques commerciales équitables. Elle se concentre actuellement sur les négociants de café. Elle est le membre canadien de TransFair International et a accès à une vaste base de recherche provenant des organisations européennes correspondantes. Cette organisation gravite principalement autour des questions commerciales intéressant certaines marchandises précises comme les vêtements, le café, le thé, le cacao et le sucre. Fair TradeMark Canada a commencé à travailler avec Ten Days for Global Justice à la préparation de la campagne de 1998 de cet organisme qui sera axée sur le commerce équitable. Le thème sera « l'offre de solutions de rechange » allant du niveau du ménage jusqu'à celui de la communauté internationale. Au niveau des particuliers, la campagne favorisera l'achat de produits portant la marque TransFair, notamment dans le cas du café.

La campagne d'action et d'éducation 1995-1997 de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP) a pour thème la mondialisation et le travail. Au cours de la dernière année, l'OCCDP a organisé une campagne afin d'amener Nike et Levi Strauss à convenir d'un contrôle indépendant des conditions environnementales et de travail à leurs usines et à celles de leurs sous-traitants à l'échelle mondiale. L'Organisation poursuivra ses activités en ce sens et organisera notamment des pétitions massives qui seront présentées aux sociétés.

Ces campagnes axées sur l'action des consommateurs sont appuyées par le mouvement syndical, notamment le service des affaires internationales du CTC, et reçoivent un soutien financier du mouvement ouvrier; elles jouissent aussi à un moindre degré de l'appui des ONG. Fair TradeMark Canada a toutefois beaucoup de difficulté à obtenir les ressources voulues pour son travail.

Le succès des interventions des actionnaires et des consommateurs en vue de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises dépendra dans une large mesure de la capacité de surveiller les activités des sociétés canadiennes à l'étranger. À l'heure actuelle, cette capacité n'est pas pleinement développée. Une priorité, pour l'avenir, sera d'obtenir la surveillance par des tiers indépendants des activités des entreprises, notamment dans les domaines autres que ceux du secteur primaire. Selon le TCCR, il faudrait coordonner les liens entre les investisseurs socialement responsables au Canada et les groupes, à l'étranger, qui pourraient surveiller les activités des entreprises.

On aurait également besoin d'un vaste réseau d'organisations disposées à faire des démarches pour obtenir l'application au Canada de règles plus transparentes sur la régulation des entreprises afin de faire contrepoids au pouvoir du lobby des entreprises qui s'emploient à maintenir au minimum les droits des actionnaires. Cet aspect a une incidence directe sur la capacité des actionnaires canadiens de tenir les sociétés responsables de leurs répercussions dans d'autres pays. Il faudrait aussi pouvoir vulgariser les ressources du TCCR et d'autres organisations afin de sensibiliser les consommateurs à la réalité de la situation.

On constate aussi un besoin de coordonner les différentes interventions visant à influencer sur le comportement des entreprises par la sensibilisation des consommateurs en les faisant graviter autour des diverses étiquettes, qui incluent actuellement les étiquettes RugMark et TransFair et celle du Forest Stewardship Council, ainsi que de la campagne du Labour Behind the Label, axée sur l'industrie du vêtement et du textile. Les différents groupes auraient beaucoup à gagner en coordonnant leurs interventions et en se renseignant sur les méthodes de travail des uns et des autres.

Il est aussi possible de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises en préconisant certaines mesures d'intérêt public. Le CCCI recommande que le Comité parlementaire permanent de l'industrie entrepreneuriale fasse une étude des questions liées aux codes de conduite des entreprises s'appliquant aux pratiques commerciales et d'investissement internationales en vue de modifier la *Loi sur les sociétés par actions*. Il préconise également l'élaboration par l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations (SEE) d'un code de conduite s'appliquant aux activités d'expansion, de commerce et d'investissement du secteur privé dans les pays en développement.

#### 9. Aide publique au développement (APD)

But de la politique : Inverser la tendance à la baisse de l'APD canadienne d'ici 1998-1999 en faisant en sorte que celle-ci serve à accomplir des progrès manifestes dans la voie de l'éradication de la pauvreté au cours des cinq prochaines années.

#### Capacité et activités actuelles

L'ensemble de la communauté des ONG a prôné le renversement de la tendance à la baisse de l'APD, sous la coordination du CCCI, qui surveille de près l'APD et qui contribue des données et des analyses au rapport international annuel intitulé *The*

*Reality of Aid.* Divers membres de la communauté des ONG ont organisé des campagnes auprès des groupes qu'ils représentent en vue de l'envoi au ministre des Finances, chaque année avant le budget, de cartes postales et de lettres pour s'opposer à de nouvelles réductions de l'APD. Certaines ONG ont également présenté des mémoires sur ce thème à des comités parlementaires. Des organisations aussi différentes qu'OXFAM-Canada, Vision mondiale Canada, la Coalition inter-églises sur l'Afrique et le Manitoba Council for International Co-operation ont toutes signalé des mesures de ce genre.

Une foule de mesures formelles et informelles de promotion ont été prises en vue d'améliorer le programme de l'APD du Canada afin qu'il contribue plus efficacement à l'éradication de la pauvreté, à la promotion des droits de la personne, à l'amélioration des programmes de sécurité alimentaire et au transfert des dépenses militaires au budget du développement social. La plupart de ces activités ont été décrites dans d'autres sections. Il y a aussi quelques autres domaines d'intervention qui n'ont pas été mentionnés.

Le CCCI lui-même compte une unité d'orientation qui accorde la priorité aux travaux de recherche et d'analyse sur le programme d'aide publique du Canada et aux relations entre les ONG et le gouvernement dans le domaine de la coopération internationale.

Le Fonds humanitaire des métaux a entrepris une recherche sur les droits des travailleurs et l'aide au développement. Les spécialistes étudient l'incidence sur les droits des travailleurs des flux de l'aide, y compris de l'APD et du crédit fourni par la Société pour l'expansion des exportations. Cette étude a donné lieu à des recherches sur le travail des enfants en tant que composante de ce domaine d'intérêt général.

CARE Canada participe à un programme de recherche commun sur les « ONG dans des situations d'urgence complexes », c'est-à-dire sur le rôle des ONG dans la prévention des situations d'urgence complexes et dans l'atténuation de leurs effets. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale et le CRDI, entre autres, appuient ce projet.

La Fondation Aga Khan (FAKC) a créé un service d'orientation et de recherche en matière de développement chargé d'effectuer des recherches sur les mesures d'intérêt public et de les utiliser comme base pour promouvoir un dialogue avec le gouvernement, notamment avec l'ACDI, sur les politiques en matière d'aide. Le programme actuel gravite autour de trois questions : la création d'un environnement

favorable pour les ONG, l'amélioration du rendement en tant qu'institutions des ONG et les thèmes transversaux liés aux deux premiers domaines, notamment l'égalité des sexes et l'environnement. Dans chaque cas, l'accent est mis principalement sur les ONG du Sud mais l'on s'intéresse également à la capacité des ONG du Canada et à la création d'un environnement favorable pour celles-ci. La FAKC a produit un ouvrage intitulé *Speaking Out*, que nous avons décrit dans la section sur l'égalité des sexes, et *Strategies of Public Engagement : Shaping a Canadian Agenda for International Co-operation*, qui paraîtra en septembre 1997 et qui est basé sur des discussions en table ronde au sujet des rôles et des capacités des ONG. Pour marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Asie du Sud, la FAKC convoquera d'ici la fin de 1997 une table ronde à laquelle participeront des représentants des pouvoirs publics, des entreprises et du secteur du bénévolat du Canada et de l'Asie du Sud pour discuter des relations entre le Canada et l'Asie du Sud dans des domaines comme le développement économique, la société civile, le développement humain durable et les partenariats axés sur le savoir.

La recherche et le dialogue sur les politiques font partie intégrante de certains programmes outre-mer de la FAKC. La Fondation utilise par exemple des fonds affectés à ceux-ci pour effectuer des recherches sur les meilleures pratiques dans le domaine des programmes environnementaux, en se concentrant tant sur la faisabilité technique que sur l'organisation communautaire. Elle présente les différentes approches, tire des conclusions et communique ses constatations en remontant la chaîne d'élaboration des politiques. Une approche analogue est utilisée dans le cadre de travaux visant à raffermir le secteur social au Pakistan.

L'approche discrète adoptée par la FAKC en matière de dialogue sur les politiques est diamétralement opposée aux méthodes de confrontation qui ont caractérisé par le passé certaines stratégies des ONG. Elle est un bon exemple de l'évolution des vues au sein de la communauté au sujet des méthodes efficaces de défense de certaines orientations. Il y a quelques années, le Fonds inter-églises pour le développement international (FIEDI) a publié une étude intitulée *Diminishing Our Future* dans laquelle il a fortement critiqué les programmes de l'ACDI, notamment son appui de l'ajustement structurel dans les pays les moins développés. Le FIEDI s'est récemment fusionné à un autre organisme confessionnel pour former Action inter-églises (AIE) et constituer le forum des Églises sur les questions liées à l'aide, notamment l'APD et la sécurité alimentaire. Les recherches stratégiques constitueront une priorité pour AIE, qui a toutefois l'intention de baser ces recherches sur son expérience en matière de programmes et de se donner une capacité de recherche vigoureuse et crédible dans des aspects particuliers de la politique de développement, notamment l'agriculture durable, l'égalité des sexes et

la démocratisation. Ces travaux serviront à baliser le dialogue futur avec le gouvernement au sujet des solutions de rechange.

#### 10. Démocratisation de la politique

But de la politique : Créer des occasions nouvelles de participation et d'engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques nationales et multilatérales, en tenant compte des rôles et des responsabilités tant des élus que des sociétés civiles et en favorisant des institutions qui soient plus équitables, transparentes et responsables.

#### Capacité et activités actuelles

Toutes les activités de promotion de certaines lignes de conduite de la part des ONG, des institutions et des Églises canadiennes traduisent la revendication implicite d'un rôle élargi pour la société civile dans le processus d'élaboration des politiques. Plusieurs propositions précises ont été signalées dans les sections antérieures, par exemple au sujet de la tenue de consultations formelles sur les droits de la personne avant les réunions de la Francophonie et du Commonwealth et de la création d'un mécanisme mixte gouvernement-ONG servant à surveiller la suite donnée par le Canada aux engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation. Une foule de mécanismes permettant à des organisations de la société civile de participer au processus d'élaboration des mesures d'intérêt public sont actuellement à l'essai.

Toutefois, un des principaux obstacles à la réalisation de progrès sur ce plan est la capacité restreinte de la communauté d'effectuer des recherches stratégiques efficaces et de consacrer le temps et les ressources voulus à un dialogue sur les politiques, pour ne rien dire de la promotion de certaines lignes de conduite, s'il y a lieu. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, on a constaté récemment un affaiblissement des moyens dont disposent les différentes organisations pour accomplir ces travaux. Ce problème de capacité ne fait que souligner l'importance et la valeur des coalitions, dont un certain nombre s'emploient actuellement à accroître leur rôle en matière de politiques.

Signalons par exemple le Partenariat Afrique Canada (PAC), qui est une coalition de 25 organisations africaines et 60 organisations canadiennes. Un de ses objectifs est d'accroître la capacité d'effectuer des travaux en matière de politiques de ses organisations membres. Le PAC envisage lui aussi de tracer une carte des capacités

en vue de produire un manuel sur les travaux en matière de politiques pour l'Afrique et le Canada. Il se pourrait aussi qu'il élabore un programme de formation sur la recherche et la promotion en matière de politiques inspiré du programme de formation du Jesuit Centre intitulé *Naming the Moment* qui porte sur l'analyse sociale au Canada.

La Société asiatique des partenaires (SAP) se repositionne en vue d'être un lieu de convergence de tous les groupes au Canada qui s'intéressent au développement humain durable en Asie du Sud, y compris les activistes de l'action sociale, les collectivités d'immigrants, les universitaires et les ONG. Elle s'emploiera à recueillir une information, à se renseigner et à mener des activités pour sensibiliser le public aux enjeux et prôner l'adoption par le Canada de politiques convenables à l'égard de l'Asie du Sud. Elle se dote actuellement des moyens nécessaires pour jouer ce rôle. La SAP parraine chaque année deux ou trois forums sur des questions qui intéressent l'Asie du Sud. Ces forums portent tantôt sur un pays donné tantôt sur un thème comme les droits de la personne, l'égalité des sexes et les droits de l'enfant. La SAP vise à faire participer les planificateurs des politiques et les décideurs à cette démarche, qui est appelée à prendre de l'importance dans l'avenir.

L'Initiative de Halifax, que nous avons déjà décrite dans les sections sur le développement durable et le commerce et l'investissement, s'emploie à réaliser une réforme fondamentale des institutions de Bretton Woods et notamment à promouvoir une régie démocratique, la transparence, la décentralisation du processus décisionnel, l'implication de la collectivité, la participation intégrale et transparente du public et la reddition de comptes intégraux au public. Ses responsables ont réussi à tenir des consultations périodiques avec le ministère des Finances, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI afin d'échanger des points de vue sur ces enjeux.

La Coalition de l'APEC, dont il a été fait mention à la section 8 ci-dessus, s'emploie à ouvrir les discussions commerciales de l'APEC aux ONG.

Le Bangladesh-Canada Policy Education Program, financé par la Direction générale de l'Asie de l'ACDI, est un exemple intéressant de coopération inter-agences en matière de recherche et de dialogue sur les politiques. Il regroupe deux ONG canadiennes, Inter Pares et CUSO, et quatre organisations du Bangladesh au sein d'un programme de recherche sur les politiques dans un certain nombre de domaines y compris la réforme agraire, la santé et la population et les droits des peuples autochtones. Les groupes participants travaillent ensemble et s'entraident pour élaborer leur analyse des enjeux critiques dans ces domaines. La recherche

sert de base au dialogue sur les politiques avec le gouvernement national de l'un et l'autre pays. En octobre 1996, par exemple, les membres du groupe se sont réunis avec des fonctionnaires de l'ACDI pour discuter des résultats de leur recherche et des conséquences pour les politiques de l'ACDI dans ces domaines. Le projet est remarquable en ce qu'il tire parti des atouts des ONG tant du Nord que du Sud, c'est-à-dire les programmes qui leur permettent de s'implanter au niveau local, tout en compensant leurs lacunes en matière de recherche sur les politiques.

Le CCCI a perdu certains moyens ces dernières années, mais il s'emploie à trouver de nouvelles manières d'ajouter de la valeur aux travaux en matière de politiques de la communauté en assurant la direction et la coordination de la vaste gamme de questions examinées dans ce document.

## ANNEXE

### ORGANISATIONS MEMBRES DU CCCI AU 30 MAI 1997

#### AFRICAN MEDICAL AND RESEARCH FOUNDATION

59, rue Front Est  
Toronto (Ontario)  
M5E 1B3

Seana Massey, directrice générale

Tél. : (416) 601-6981

Télé. : (416) 601-6984

CÉ : amref@web.net

#### AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE SECOURS ADVENTISTE CANADA

1148, rue King Est  
Oshawa (Ontario)  
L1H 1H8

Lisa Mercer, directrice intérimaire

Tél. : (905) 433-8004

Télé. : (905) 723-1903

CÉ : adra@web.net

#### AIDE À L'ENFANCE-CANADA

3080, rue Yonge, bureau 6020  
Toronto (Ontario)  
M2P 2A8

René De Grâce, directeur général

Tél. : (416) 488-0306

Télé. : (416) 483-4430

CÉ : sccan@web.net

#### ALBERTA COUNCIL FOR GLOBAL COOPERATION

4107 - 112A Street  
Edmonton (Alberta)  
T6J 1K6

Robinson Koilpillai, directeur

Tél. : (403) 269-4744

Télé. : (403) 265-1980

#### ALTERNATIVES INC.

3680, rue Jeanne-Mance, bureau 450  
Montréal (Québec)  
H2X 2K5

Pierre Beaudet, directeur général

Tél. : (514) 982-6606

Télé. : (514) 982-6122

CÉ : altenat@web.net

#### ARMÉE DU SALUT

1150, promenade Morrison, bureau 410  
Ottawa (Ontario)  
K2H 8S9

Lieut. col. Elva Jolly, Relations avec  
le gouv.

Agent et dir. du développement  
outré-mer

Tél. : (613) 596-4211

Télé. : (613) 596-4398

**ASSOCIATION CANADIENNE  
D'ÉCONOMIE FAMILIALE**

151, rue Slater, bureau 901  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5H3

Pat Ulrich, agent d'éd. au dév.

Tél. : (613) 238-8817

Télé. : (613) 238-1677

**ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ  
PUBLIQUE**

1565, avenue Carling, bureau 400  
Ottawa (Ontario)  
K1Z 8R1

Margaret Hilson, dir. gén. adj.,  
Prog. int.

Tél. : (613) 725-3769

Télé. : (613) 725-9826

CÉ : mhillson@cpha.ca

**ASSOCIATION CANADIENNE POUR  
LES NATIONS UNIES**

130, rue Slater, bureau 900  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6E2

Harry Qualman, directeur général

Tél. : (613) 232-5751

Télé. : (613) 563-2455

CÉ : unac@web.net

**ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET  
INFIRMIERS DUCANADA**

50, Driveway  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1E2

Judith Sullivan, gestionnaire, Aff. nat.

Tél. : (613) 237-2133

Télé. : (613) 237-3520

CÉ : commdiv@cna-nurses.ca

**ASSOCIATION DES MÉDECINS POUR  
LA SURVIE MONDIALE (CANADA)**

145, rue Spruce, bureau 208  
Ottawa (Ontario)  
K1R 6P1

Debbie Drisdale, directrice générale

Tél. : (613) 233-1982

Télé. : (613) 233-9028

CÉ : pgs@web.net

**ASSOCIATION DES SCOUTS  
DU CANADA**

7679, rue Papineau  
Montréal (Québec)  
H2E 2H1

Beauvoir Durandisse, directeur général

Tél : (514) 374-9551

Télé. : (514) 374-9553

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES ORGANISMES DE  
COOPÉRATION INTERNATIONALE**

180, rue Sainte-Catherine Est, 1er étage  
Montréal (Québec)  
H2X 1K9

Guy Lafleur, dir. intérimaire

Tél. : (514) 871-1086

Télé. : (514) 871-9866

iNet : BRIEN.P

CÉ : aqociadm@aqoci.qc.ca

**BANQUE DE CÉRÉALES VIVRIÈRES  
DU CANADA**

C.P. 767  
400 - 280, rue Smith  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 2L4

Jim Cornelius, directeur général

Tél. : (204) 944-1993

Télé. : (204) 943-2597

CÉ : cfgb@mts.net

**BRITISH COLUMBIA COUNCIL FOR  
INTERNATIONAL COOPERATION**

930, rue Mason  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8T 1A2

Barbara Duffield, membre du conseil

Tél. : (604)360-1405

Télé. : (604) 360-2295

CÉ : bccic@web.net

**CAMROSE INTERNATIONAL INSTITUTE**

4908, 50th Street, bureau 3  
Camrose (Alberta)  
T4V 1R3

Idske Janz, membre du conseil

Tél. : (403) 672-8780

Télé. : (403) 672-4331

iNet : C.I.I

CÉ : cii@web.net

**CANADIAN AUTO WORKERS SOCIAL  
JUSTICE FUND**

205, rue Placer  
North York (Ontario)  
M2H 3H9

Carol Phillips, directeur, Éducation et  
affaires internationales

Tél. : (416) 495-3757

Télé. : (416) 495-6554

CÉ : cawsjf@web.net

**CANADIAN BAPTIST MINISTRIES**

7185, promenade Millcreek  
Mississauga (Ontario)  
L5N 5R4

Marilyn Smith, directrice, Sharing Way

Tél. : (905) 821-3533

Télé. : (905) 826-3441

**CANADIAN CROSSROADS  
INTERNATIONAL**

31, avenue Madison  
Toronto (Ontario)  
M5R 2S2

Jean-Guy Bigeau, directeur général

Tél. : (416) 967-1611

Télé. : (416) 967-9078

CÉ : cci@web.net

**CANADIAN FEED THE CHILDREN INC.**

174, promenade Bartley  
Toronto (Ontario)  
M4A 1E1

Kevin O'Brien, directeur général

Tél. : (416) 757-1220

Télé. : (416) 757-3318

CÉ : cftc@web.net

**CANADIAN FRIENDS SERVICE  
COMMITTEE**

208 - 145, rue Spruce  
Ottawa (Ontario)  
K1R 6P1

Colin Stuart, adjoint au programme

Tél : (613) 231-6894

Télé. : (416) 233-9028

CÉ : ottcfsc@web.net

**CANADIAN JESUITS INTERNATIONAL**

C.P. 31029  
Guelph (Ontario)  
N1H 8K1

J.P. Horgan, directeur national

Tél. : (519)

Télé. : (519) 821-3060

CÉ : cjmjph@webnet

**CANADIAN LUTHERAN WORLD RELIEF**

1080, avenue Kingsbury  
Winnipeg (Manitoba)  
R2P 1W5

Ruth Jensen, directrice générale

Tél. : (204) 694-5602

Télé. : (204) 694-5460

CÉ : clwr@mbnet.mb.ca

**CANADIAN PHYSICIANS FOR  
AID & RELIEF**

111, rue Queen Est, bureau 202  
Toronto (Ontario)  
M5C 1S2

Joy Woolfrey, directrice générale

Tél. : (416) 369-0865

Télé. : (416) 369-0294

CÉ : cpar@web.net

**CARE CANADA**

6, promenade Antares, Phase 3  
Unité 300, C.P. 9000  
Ottawa (Ontario)  
K1G 4X6

Brian Wolff (Core)

Tél. : (613) 228-5600, poste 5625

Télé. : (613) 226-5777

CÉ : carecan@web.net

**CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ET DE  
COOPÉRATION INTERNATIONALE**

180, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
H2X 1K9

Yves Pétillon, directeur général

Tél. : (514) 875-9911

Télé. : (514) 875-6469

CÉ : info@ceci.ca

### **CENTRE FOR INTERNATIONAL STUDIES**

University College of Cape Breton  
C.P. 5300  
Sydney (Nouvelle-Écosse)  
B1P 6L2

Brian Tennyson, directeur

Tél : (902) 563-1286

Télé. : (902) 562-0119

CÉ : tennyson@sparc.uccb.ns.ca

### **CENTRE INTERNATIONAL MATCH**

200, rue Elgin, bureau 1102  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1L5

Madonna Larbi, directrice générale

Tél. : (613) 238-1312

Télé. : (613) 238-6867

### **CESO**

323, rue Chapel, 2<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7Z2

Andrew Salkeld, premier  
vice-président

Tél. : (613) 236-3582

Télé. : (613) 237-5969

CÉ : ottawa@ceso-saco.com

### **CHRISTIAN REFORMED WORLD RELIEF COMMITTEE OF CANADA**

3475, rue Mainway  
C.P. 5070  
Burlington (Ontario)  
L7M 1A9

Jacob Kramer, Relations avec les ONG

Tél. : (905) 336-2920

Télé. : (905) 336-8344

CÉ : crwrc@web.net

### **COADY INTERNATIONAL INSTITUTE**

Université St. Francis Xavier  
Antigonish (Nouvelle-Écosse)  
B2G 1C0

Mary Coyle, directrice

Tél. : (902) 867-3960

Télé. : (902) 867-3907

CÉ : nmaclean@stfx.ca

### **CO-DEVELOPMENT CANADA ASSOCIATION**

205 - 2929, promenade Commercial  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6J 1S5

Karen Smith, directrice générale

Tél. : (604) 708-1495

Télé. : (604) 708-1497

CÉ : codev@web.net

**COLLABORATION SANTÉ  
INTERNATIONALE**

1001, ch. de la Canardière  
Québec (Québec)  
G1J 5G5

Huguette Viau, coordinatrice

Tél. : (418) 522-6065

Télé. : (418) 522-5530

CÉ : csi@quebectel.com

**COMITÉ CENTRAL MENNONITE  
(CANADA) - OTTAWA**

63, rue Sparks, bureau 803  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5A6

William Janzen, directeur général

Tél. : (613) 238-7224

Télé. : (613) 238-7611

CÉ : mccott@web.net

**COOPER INSTITUTE**

81, rue Prince  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 4R3

Eddie Cormier, président

Tél. : (902) 894-4573

Télé. : (902) 368-7180

CÉ : cooper@isn.net

a/s iNet: PEI.CCIC

**CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA**

2841, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario)  
K1V 8X7

Noel Stoodley, adm. du prog. int.

Tél. : (613) 521-3400

Télé. : (613) 521-8949

**CONSEIL ATLANTIQUE POUR  
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

1657, rue Barrington, bureau 125  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3P 2B3

Brigitte Lapierre, membre du conseil

Tél. : (902) 477-4274

Télé. : (902) 492-7467

CÉ : cwvaro@web.net

**CONSEIL DES CANADIENS  
AVEC DÉFICIENCES**

294, avenue Portage, bureau 926  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0B9

Diane Driedger, agent, Dév. int.

Tél. : (204) 947-0303

Télé. : (204) 942-4625

**CONSEIL INTERNATIONAL  
D'ÉDUCATION DES ADULTES**

720 rue Bathurst, bureau 500  
Toronto (Ontario)  
M5S 2R4

Raymond Desrochers, directeur  
général

Tél. : (416) 588-1211

Télé. : (416) 588-5725

CÉ : icae@web.net

**CONSEIL INTERNATIONAL DE  
L'ACTION SOCIALE - CANADA**

1260, rue Crescent

Bureau 201

Montréal (Québec)

H3G 2A9

Pierre Dionne, coordonateur  
national

Tél. : (514) 879-1661

Télééc. : (514) 954-2029

CÉ : icsweda@web.net

**CUSO**

2255, avenue Carling, bureau 400

Ottawa (Ontario)

K2B 1A6

Melanie MacDonald, directrice  
générale

Tél. : (613) 829-7445

Télééc. : (613) 289-7996

CÉ : cusoppu@web.net

**ÉGLISE ÉPISCOPALE DU CANADA/  
FONDS DU PRIMAT POUR  
LE SECOURS ET LE DÉVELOPPEMENT  
MONDIAL**

600, rue Jarvis

Toronto (Ontario)

M6Y 2J6

Robin Gibson, directeur

Tél. : (416) 924-9192

Télééc. : (416) 924-3483

CÉ : rgibson@web.net

**ÉGLISE UNIE DU CANADA**

3250, rue Bloor Ouest

Etobicoke (Ontario)

M8X 2Y4

Paula Butler, secrétaire de  
l'éducation au dév.

Tél. : (416) 231-5931

poste 1442

Télééc. : (416) 232-6008

CÉ : uccdwo@web.net

**ENTRAIDE UNIVERSITAIRE  
MONDIALE DU CANADA**

C.P. 3000, succ. « C »

1404, rue Scott

Ottawa (Ontario)

K1Y 4M8

Marc Dolgin, directeur général

Tél. : (613) 798-7477

Télééc. : (613) 798-0990

CÉ : wusc@wusc.ca

**FALLS BROOK CENTRE**

Route rurale 1

Hartland (Nouveau-Brunswick)

EOJ 1N0

Jean Arnold, directrice générale

Tél. : (506) 375-8143

Télééc. : (506) 375-4221

CÉ : fbcja@web.net

**FONDATION AGA KHAN CANADA**

350, rue Albert, bureau 1820

Ottawa (Ontario)

K1R 1A4

Nazeer Aziz Ladhani, p.-d.-g.

Tél. : (613) 237-2532

Télec. : (613) 567-2532

CÉ : akfc@web.net

**FONDATION FRONTIÈRE**

2615, avenue Danforth, bureau 203

Toronto (Ontario)

M4C 1L6

Charles R. Catto, directeur général

Tél. : (416) 690-3930

Télec. : (416) 690-3934

**FONDATION INTERNATIONALE  
POUR L'ESSOR RURAL**

71, rue Bank

Ottawa (Ontario)

K1P 5N2

Jean Christie - directrice - Liaison  
internationale

Tél. : (613) 567-6880

Télec. : (613) 567-6884

CÉ : rafican@web.net

**FONDATION JULES ET  
PAUL-ÉMILE  
LÉGER ET SES FILIALES**

130, avenue de l'Épée

Outremont (Québec)

H2V 3T2

Thérèse Gaudry, directrice générale

Tél. : (514) 495-2409

Télec. : (514) 495-2059

**FONDS CHRÉTIEN DE L'ENFANT -  
CANADA**

1027, avenue McNicoll

Scarborough (Ontario)

M1W 3X2

Peter G. Harris, directeur général

Tél. : (416) 495-9395

Télec. : (416) 495-9395

CÉ : ccfc@web.net

**FONDS HUMANITAIRE DES MÉTALLOS**

234, avenue Eglinton Est

Bureau 700

Toronto (Ontario)

M4P 1K7

Gerry Barr, trésorier

Tél. : (416) 487-1571

Télec. : (416) 487-1473

CÉ : shf@web.net

**FONDS HUMANITAIRE DU SYNDICAT  
CANADIEN DES COMMUNICATIONS,  
DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER**

200 - 701, avenue Evans

Etobicoke (Ontario)

M9C 1A3

Gary Cwitco, secrétaire général

Tél. : (416) 622-2740

Télec. : (416) 620-0781

CÉ : cepfund@web.net

**FOUNDATION FOR INTERNATIONAL TRAINING**

7181, avenue Woodbine

Bureau 110

Markham (Ontario)

L3R 1A3

Mirabelle Rodrigues, sous-directrice

Tél. : (905) 305-8680

Télé. : (905) 305-8681

CÉ : [ffit@ican.net](mailto:ffit@ican.net)

**FRATERNITÉ VIETNAM INC.**

1040, rue Jean Dumetz

Sainte-Foy (Québec)

G1W 4K5

M.D.K. Tran, secrétaire général

Tél. : (418) 659-2845

Télé. : (418) 659-2845

**FRIENDS OF THE EARTH**

47, rue Clarence, bureau 306

Ottawa (Ontario)

K1N 9L1

Robert Kerr, directeur de

l'administration

Tél. : (613) 241-0085

Télé. : (613) 241-7998

CÉ : [foe@web.net](mailto:foe@web.net)

**GEMS of HOPE**

8, rue King Est

Bureau 1105

Toronto (Ontario)

M5C 1B5

John Paterson, directeur général

Tél. : (416) 362-4367

Télé. : (416) 362-4170

CÉ : [gems@web.net](mailto:gems@web.net)

**GIRL GUIDES OF CANADA**

50, rue Merton

Toronto (Ontario)

M4S 1A3

Sharon Spewak, coord.

Tél. : (416) 487-5281

Télé. : (416) 487-5570

**HORIZONS D'AMITIÉ**

50, rue Covert

C.P. 402

Cobourg (Ontario)

K9A 4L1

Rick Arnold, directeur général

Tél. : (905) 372-5483

Télé. : (905) 372-7095

CÉ : [horizons@web.net](mailto:horizons@web.net)

**INFANT FEEDING ACTION**

**(INFANT) COALITION**

10, Trinity Square

Toronto (Ontario)

M5G 1B1

Elisabeth Sterken, coordonatrice  
nationale

Tél. : (416) 595-9819

Télé. : (416) 591-9355

**INTER PARES**

58, rue Arthur

Ottawa (Ontario)

K1R 7B9

Lise Latrémouille, agent de programme

Tél. : (613) 563-4801

Télé. : (613) 594-4704

**INTERNATIONAL DEVELOPMENT  
AND REFUGEE FOUNDATION**

2201, avenue Warden  
Scarborough (Ontario)  
M1T 1V5

David Sloly, directeur

Tél. : (416) 497-0818

Télé. : (416) 497-0686

CÉ : idrf@web.net

**JAMAICAN SELF-HELP ORGANIZATION**

227, rue George, Unité « C »  
C.P. 1992

Peterborough (Ontario)

K9J 7X7

Joyce MacKenzie, secrétaire  
du conseil

Tél. : (705) 743-1671

Télé. : (705) 743-4020

CÉ : kwic@web.net

**JEUNESSE CANADA MONDE**

2330, rue Notre-Dame Ouest  
3<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec)

H3J 3N4

Paul Shay, directeur général

Tél. : (514) 931-3526

Télé. : (514) 939-2621

CÉ : jcmcw@web.net

**LATIN AMERICAN WORKING GROUP**

6031/2, rue Parliament

Toronto (Ontario)

M4X 1P9

Carolyn Bassett, coordonatrice

Tél. : (416) 966-4773

Télé. : (416) 920-0604

CÉ : lawg@web.net

**MANITOBA COUNCIL FOR  
INTERNATIONAL CO-OPERATION**

583, avenue Ellice, bureau 202

Winnipeg (Manitoba)

R3B 1Z7

Janice Hamilton, agent de  
communication

Tél. : (204) 786-2106

Télé. : (204) 772-7179

CÉ : mcic@web.net

**MARQUIS PROJECT**

711, avenue Rosser

Brandon (Manitoba)

R7A 3S5

Zack Gross, coordonateur

Tél. : (204) 727-5675

Télé. : (204) 727-5683

CÉ : marquis@docker.com

**NEAR EAST CULTURAL AND  
EDUCATIONAL FOUNDATION  
OFCANADA**

106, avenue Duplex

Toronto (Ontario)

M5P 2A7

James A. Graff, directeur général

Tél. : (416) 483-6467

Télé. : (416) 483-5732

**ONTARIO COUNCIL FOR  
INTERNATIONAL CO-OPERATION**

590, rue Jarvis, bureau 612  
Toronto (Ontario)  
M4Y 2J4

Tonia de Sousa-Shield, directrice

Tél. : (416) 972-6303

Télé. : (416) 972-6996

CÉ : ocic@web.net

**ORGANISATION CANADIENNE  
POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT**

321, rue Chapel  
Ottawa (Ontario)  
K1Z 7Z2

Boyd McBride, sous-directeur

Tél. : (613) 232-3569, poste 225

Télé. : (613) 232-7435

CÉ : code@web.net

**ORGANISATION CATHOLIQUE  
CANADIENNE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX**

5633, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H1N 1A3

Fabien Leboeuf, directeur général

Tél. : (514) 257-8711

Télé. : (514) 257-8497

CÉ : info@devp.org

**OXFAM-CANADA**

294, rue Albert, bureau 300  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6E6

M. Chisanga Puta-Chekwe,

secrétaire national

Tél. : (613) 237-5236, poste 268

Télé. : (613) 237-0524

CÉ : oxfam@web.net

**OXFAM-QUÉBEC**

2330, rue Notre-Dame Ouest

Bureau 200

Montréal (Québec)

H3J 1N4

Pierre Véronneau, directeur général

Tél. : (514) 937-1614

Télé. : (514) 937-9452

CÉ : oxfamocs@web.net

**PARTENAIRES EN DÉVELOPPEMENT  
RURAL (PARTENAIRES)**

323, rue Chapel  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7Z2

Bruce Moore, directeur général

Tél. : (613) 237-0180

Télé. : (613) 237-5969

CÉ : chfott@web.net

**PARTENARIAT AFRIQUE CANADA**

1 rue Nicholas, bureau 1200  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7

Bernard Taylor, coordonnateur

Tél. : (613) 241-562-8242

Télé. : (613) 562-8334

CÉ : pac@web.net

**PATH FOUNDATION OF CANADA**

170, avenue Laurier Ouest  
Bureau 902  
Ottawa (Ontario)

K1P 5V5

Sean Fitzgerald, directrice générale  
intérimaire

Tél. : (613) 233-0623

Télé. : (613) 230-8401

CÉ : path@synapse.net

**PHILIPPINE DEVELOPMENT  
ASSISTANCE PROGRAM**

323, rue Chapel  
Ottawa (Ontario)

K1n 7z2

Jill Carr-Harris, directrice générale

Tél. : (613) 235-7144

Télé. : (613) 235-0142

CÉ : pdap@web.net

**PLAN DE PARRAINAGE**

95, avenue St. Clair Ouest  
Bureau 1001

Toronto (Ontario)

M4V 3B5

Carol Wilding, directrice nationale

Tél. : (416) 920-1654

Télé. : (416) 920-9942

CÉ : plan@web.net

**PRESBYTERIAN WORLD SERVICE  
AND DEVELOPMENT**

50, promenade Wynford  
Don Mills (Ontario)

M3C 1J7

Richard Fee, directeur

Tél. : (416) 441-1111

Télé. : (416) 441-2825

CÉ : pcc@web.net

**PROJECT PLOUGHSHARES**

Institute of Peace and Conflict Studies  
College Conrad Grebel

Waterloo (Ontario)

N2L 3G6

Nancy Regehr, directrice du dév.  
et de l'adm.

Tél. : (519) 888-6541, poste 268

Télé. : (519) 885-0806

CÉ : plough@watserv1.uwaterloo.ca

**PUEBLITO CANADA**

720, avenue Spadina, bureau 304  
Toronto (Ontario)

M5S 2T9

David Morley, directeur général

Tél. : (416) 963-8846

Télé. : (416) 963-8853

CÉ : pueblito@web.net

**RÉSULTATS CANADA**

38, Beaver Ridge  
Nepean (Ontario)

K2E 6C0

Gordon Wlater, associé

Tél. : (613) 225-1986

Télé. : (613) 723-6256

CÉ : cccgwalk@web.net

**SASKATCHEWAN COUNCIL FOR  
INTERNATIONAL CO-OPERATION**

2138, rue McIntyre  
Regina (Saskatchewan)

S4P 2R7

Lori Latta, directrice générale

Tél. : (306) 757-4669

Télé. : (306) 757-3226

CÉ : scic@web.net

**SCARBORO FOREIGN MISSION SOCIETY**

2685, chemin Kingston

Scarborough (Ontario)

M1M 1M4

Mark D. Hathaway, directeur adjoint,

Justice et Paix

Tél. : (416)261-7135

Télé. : (416) 261-0820

CÉ : jposfm@web.net

**SECOURS QUAKER CANADIEN**

145, rue Spruce

Bureau 208

Ottawa (Ontario)

K1R 6P1

Colin Stuart, adj. du Programme

Tél. : (613) 231-6894

Télé. : (613) 233-9028

CÉ : ottcfsc@web.net

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SANTÉ**

**INTERNATIONALE**

170, avenue Laurier Ouest

Bureau 902

Ottawa (Ontario)

K1P 5V5

Charles Shields, directeur général

Tél. : (613) 230-2654

Télé. : (613) 230-8401

CÉ : csih@fox.nstn.ca

**SOCIÉTÉ ASIATIQUE**

**DES PARTENAIRES - CANADA**

1, rue Nicholas, bureau 200

Ottawa (Ontario)

K1N 7B7

Richard Harmston, directeur général

Tél. : (613)241-1333

Télé. : (613) 241-1129

CÉ : sap@web.net

**SOUTH PACIFIC PEOPLES**

**FOUNDATION OF CANADA**

1921, chemin Fernwood

Victoria (Colombie-Britannique)

V8T 2T6

Stuart Wulff, directeur général

Tél. : (604) 381-4131

Télé. : (604) 388-5258

CÉ : sppf@web.net

**TERRE SANS FRONTIÈRES**

399, rue des Conseillers, bureau 23

La Prairie (Québec)

J5R 4H6

Robert Gonneville, dir. général

Tél. : (514) 659-7717

Télé. : (514) 659-2276

CÉ : tsf@odyssee.net

**TORONTO COMMITTEE FOR  
LINKS  
BETWEEN SOUTHERN  
AFRICA & CANADA**

6031/2, rue Parliament  
Toronto (Ontario)  
M4X 1P9

Joseph Vise, trésorier

Tél. : (416) 967-5562

Télé. : (416) 978-1547

CÉ : tclsac@web.net

**TURTLE ISLAND EARTH  
STEWARDS SOCIETY**

C.P. 3308

Salmon Arm (Colombie-Britannique)

V1E 4S1

Tyhsen Banighen, directeur général

Tél. : (604) 832-3993

Télé. : (604) 832-9942

CÉ : ties@jetstream.awinc.com

**USC CANADA**

56, rue Sparks, bureau 705

Ottawa (Ontario)

K1P 5B1

John Martin, président-  
directeur général

Tél. : (613) 234-6827

Télé. : (613) 234-6842

CÉ : uscanada@web.net

**VILLAGES D'ENFANTS SOS CANADA**

396, rue Cooper, bureau 203

Ottawa (Ontario)

K2P 2H7

Carol Faulkner, directrice nationale

Tél. : (613) 232-3309

Télé. : (613) 232-6764

**VISION MONDIALE CANADA**

6630, chemin Turner Valley

Mississauga (Ontario)

L5N 2S4

Linda Tripp, vice-présidente,

Relations internationales et  
gouvernementales

Tél. : (905) 821-3030

Télé. : (905) 821-1825

CÉ : linda\_trip@worldvision.ca

**VOLUNTARY SERVICE OVERSEAS  
CANADA**

151, rue Slater, bureau 806

Ottawa (Ontario)

K1P 5H3

Brian Rockcliffe, directeur général

Tél. : (613) 234-1364

Télé. : (613) 234-1444

CÉ : vsocan@magi.com

**WORLD ACCORD**

145, rue Columbia Ouest

Waterloo (Ontario)

N2L 3L2

Terry Fielder, directeur général

Tél. : (519) 747-2215

Télé. : (519) 747-2644

CÉ : aaccord@web.net

**WORLD LITERACY OF CANADA**

59, rue Front Est, 2<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M5E 1B3

Mamta Mishra, directrice générale

Tél. : (416) 863-6262

Télé. : (416) 601-6984

CÉ : worldlit@ftn.net

**YOUTH CHALLENGE INTERNATIONAL**

(YCI)

11, rue Soho

Toronto (Ontario)

M5T 1Z6

Mark Ely, directeur général

Tél. : (416) 971-9846

Télé. : (416) 971-6863

CÉ : info@yci.org

**YMCA CANADA**

180, avenue Argyle, bureau 309

Ottawa (Ontario)

K2P 1B7

Janet Sutherland, directrice,

Programmes internationaux

Tél. : (613) 233-5647

Télé. : (613) 233-3096

CÉ : janet\_sutherland@ymca.ca



TORONTO COMMITTEE FOR  
LINKS  
BETWEEN SOUTHERN  
AFRICA & CANADA

6031/2, rue Parliament  
Toronto (Ontario)  
M4X 1P9  
Joseph Viss, trésorier  
Tél. : (416) 967-8262  
Télex : (416) 978-1547  
CE : tcisac@web.net

TURTLE ISLAND EARTH  
STEWARDS SOCIETY

C.P. 3308  
Salmon Arm (Colombie-Britannique)  
V1E 4S1  
Iyhan Benhoun  
Tél. : (604) 832-1400  
Télex : (604) 832-1400  
CE : ihsb@telus.net

USC CANADA

50, rue Sparks  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B1  
John Mackay  
Tél. : (613) 233-1334  
Télex : (613) 233-1334  
CE : usc@canada.net

VILLAGES D'ENFANTS DU CANADA  
WORLD LITERACY OF CANADA  
19, rue Front Est, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5E 1B3

Carol Faulkner, directrice nationale  
Marta Miskin, directrice régionale  
Tél. : (416) 863-6882  
Télex : (416) 863-6882  
CE : woldlit@fca.net

VISION MONDIALE CANADA

6830, chemin Tupper Valley  
Mississauga (Ontario)  
L5N 2S1  
Linda Topp, présidente  
Tél. : (416) 971-8818  
Télex : (416) 971-8818  
CE : info@yol.org

DOCS  
CA1 EA751 97C16 FRE  
Les ONG et la politique de  
coopération internationale du  
Canada  
15965608



